Elaboration de la stratégie sur la transition écologique de Kaleidoscoop, tiers-lieu transfrontalier à Strasbourg

Mémoire / Thèse professionnelle
pour l'obtention du titre d'éco-conseiller.ere et
du mastère spécialisé 'Éco-conseiller'
Présenté le 6 décembre 2022 devant le jury d'évaluation

Membres permanents
M. Emmanuel ALBY, président (INSA)
Mme Clémence VAGNEUR, présidente (ECO-Conseil)
M. Thomas PLAINFOSSE, représentant de l'équipe pédagogique
M. Ludovic GRASSL, éco-conseiller en activité

Membres invités
Mme Lisa VOGEL, tutrice de stage
M. Pierre-Olivier DUPUY, expert

Anne PERRET, Promotion 33, cycle 2021/2022

Remerciements

En premier lieu, évidemment un **GRAND** merci à toute l'équipe de Kaleidoscoop et aux copilotes du projet : Manon, Jean-Maxime, Lisa, Agathe, Stéphane, Marie, Damien, Jean-François, Nelly, Liane, Arnaud, Bernadette, Delphine, Armand.

Un merci **spécial** à Manon MARQUIS, coordinatrice de Kaleidoscoop : on avait dit qu'on le ferait et on l'a fait ! Travailler ensemble, et tout cela dans la bonne humeur et la bonne entente partagée. Que du bonheur !

Un merci **particulier** à Jean-Maxime RENCK, chargé de communication et des partenariats à Kaleidoscoop : pour nos discussions politico-philosophiques sur le positionnement du tiers-lieu et pour m'avoir fait confiance pour le remplacer pour ces quelques mois supplémentaires entre septembre et décembre 2022 durant son congé paternité.

Un merci **vielen Dank** à Lisa VOGEL, éco-conseillère de la P32 et cheffe de projet à la Maison de l'Emploi : pour avoir ouvert la porte de Kaleidoscoop aux éco-conseillères en herbe que nous sommes ! Et à sa gentillesse et sa bienveillance toute particulière en tant que tutrice de ma mission professionnelle.

Un **super** merci à Alexiane JAVELOT et Andrea MOREAU, nos deux volontaires en Service Civique qui ont rejoint l'aventure Kaleidoscoop en août 2022 et qui ont grossi les rangs de l'équipe avec brio, enthousiasme et créativité.

Un merci **généreux** à Thomas PLAINFOSSE, Directeur d'ECO-Conseil et référent de ce présent mémoire pour ses conseils avisés sur l'avancée de mon mémoire.

Un **double** merci merci à Pierre-Olivier DUPUY, coordinateur du projet de tiers-lieu Les Halles de la Cartoucherie à Toulouse qui, suite à une visio d'échange autour de nos projets de tiers-lieux, a bien voulu être mon expert pour ce présent mémoire.

Un **intime** merci à Maxime POMIES, mon copilote au quotidien, pour ses relectures et avis pertinents et surtout sa patience pendant tout mon travail de rédaction.

Résumé

Kaleidoscoop est un projet de tiers-lieux transfrontalier qui va s'installer à l'hiver 2022 sur le site de la COOP, quartier du Port du Rhin à Strasbourg. Soucieux d'inscrire son fonctionnement dans une démarche de transition écologique, depuis ses travaux de réhabilitation jusqu'à ses usages au quotidien une fois celui-ci en fonction, Kaleidoscoop a souhaité être accompagné par un.e éco-conseillèr.e afin de piloter toute sa démarche environnementale et être ainsi opérationnel dès son ouverture.

C'est dans ce contexte et cette temporalité courte que j'ai réalisé ma mission professionnelle dans le cadre du mastère spécialisé ECO-Conseil au sein de la SCIC[1] Kaleidoscoop, structure juridique portant les futures activités du tiers-lieu, au côté de l'équipe déjà en place.

Le projet d'accompagner le tiers-lieu dans sa démarche environnementale s'est décliné en diverses missions très opérationnelles :

- Développer des partenariats avec l'écosystème local des structures œuvrant sur le champ environnemental ;
- Animer les ECOmités (instance constituée des salarié.e.s des structures qui s'installent à Kaleidoscoop) : réunions mensuelles pour sensibiliser les futur.e.s usager.e.s du tiers-lieu sur les enjeux écologiques ;
- Rédiger des supports pour inscrire durablement et collectivement la transition écologique comme un axe majeur de développement du tiers-lieu : charte écoresponsable à destination des futur.e.s utilisateur.trice.s du tiers-lieu et livret d'accueil pour les structures qui loueront la salle événementielle de Kaleidoscoop pour les inciter à organiser des événements écoresponsables ;
- Organiser des événements à destination du grand public sur la thématique écologique.

Toutes ces missions ont pour objectif de rendre visible Kaleidoscoop comme acteur de la transition environnementale avant même son ouverture officielle et d'asseoir durablement les actions entreprises lors de ma mission professionnelle dans le fonctionnement quotidien du tiers-lieu.

Mots clés

Tiers-lieu | Transition écologique | Ecoresponsabilité | Ecosystème coopératif

[1] Société Coopérative d'Intérêt Collectif : il s'agit d'une coopérative de travail associé de droit français. Son sociétariat doit être multiple : il associe obligatoirement autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires et des contributeurs pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités.

Abstract

Kaleidoscoop is a project of a cross border third place which will be opened in winter 2022 on the site of the COOP, in the Port du Rhin district of Strasbourg. Committed to the ecological transition, from the renovation works to its daily use once it is operational, Kaleidoscoop wanted to be accompanied by an environmental consultant in order to pilot its overall ecological approach and thus be operational from the moment it opens.

Within this context and short timeframe, I realised my professional mission of the « mastère spécialisé » ECO-Conseil within the SCIC Kaleidoscoop, the legal structure behind the future activities of the third place, alongside the already existing team.

The project to support the third place in its environmental approach was articulated in various very operational missions :

- Developing partnerships with the local ecosystem of structures working in the environmental field;
- To animate the ECOmités (a committee composed of the employees of the organisations that will be installed in Kaleidoscoop): monthly meetings to raise awareness of the future users of the third place on ecological issues;
- Drafting tools to make the ecological transition a major axis of the development of the third place in a sustainable and collective way: an eco-responsible charter for the future users of the third place and a welcome guide for the structures that will rent the event space of Kaleidoscoop to encourage them to organize eco-friendly events;
- Organise events for the general public on ecological issues.

All these actions aim to make Kaleidoscoop visible as an actor of the environmental transition even before its official opening and to establish the actions initiated during my professional mission in the daily functioning of the third place.

Keu words

Third place | Ecological transition | Eco-responsibility | Cooperative ecosystem

Lexique

3R : Réduire, Réutiliser, Recycler

ADEME : Agence de la Transition Ecologique

AAP : Appel A Projets

CAE : Coopérative d'Activités et d'Emploi

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

COP21 : Conférence des Parties 2021

CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

CSC : Centre Socio Culturel

DDEA : Direction du Développement Economique et de l'Attractivité

DIY : Do It Yourself

EMA : Eco-Manifestations Alsace

EMERGE : Eco-Manifestations Réseau Grand Est

EMS : Eurométropole de Strasbourgh

ESS : Economie Sociale et Solidaire

ETP : Equivalent Temps Plein

FAB LAB : Fabrication Laboratory

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

IAE : Insertion par l'Activité Economique

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

JA : Journées de l'Architecture

MEA : Maison Européenne d'Architecture

MDE : Maison De l'Emploi

PAS : Port Autonome de Strasbourg

PTCE : Pôle Territorial de Coopération Economique

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

RCUA : Réseau de Chaleur Urbain d'Alsace

SAEM : Société Anonyme d'Economie Mixte

SEVE : Solutions d'Économie Verte en Entreprise

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOP : Société Coopérative [Ouvrière] de Production

SPL : Société Publique Locale

Table des matières

Introduction 1

Le cadre de la formation d'éco-conseiller 1

Qu'est-ce que Kaleidoscoop ? 1

Le choix de réaliser mon stage à Kaleidoscoop 2

Déroulé du présent mémoire 2

1. Contexte de la mission 4

1.1. Genèse des tiers-lieux 4

1.1.1. L'essor des tiers-lieux en France 4

1.1.2. Structuration nationale 5

1.2. Des alternatives au modèle dominant 6

1.2.1. Hybridation des organisations du travail 6

1.2.2. Des lieux du faire ensemble 7

1.3. Les tiers-lieux, acteurs de la transition écologique 8

1.3.1. Agir face aux défis écologiques 8

1.3.2. La force du collectif pour œuvrer aux transitions 9

1.3.3. Et Kaleidoscoop dans tout ça ? 9

2. Définition de la mission 10

2.1. Kaleidoscoop, contexte et origine 10

2.1.1. La réhabilitation du site de la COOP 12

2.1.2. Un contexte politique favorable 13

2.1.3. Un positionnement transfrontalier novateur 14

2.1.4. Kaleidoscoop et la transition économique, sociale et écologique 15

2.2. Elaboration de la stratégie environnementale du tiers-lieu 18

2.2.1. Déploiement de la stratégie environnementale de Kaleidoscoop 18

2.2.2. L'écoresponsabilité à tous les étages et pour tous les publics 18

2.2.3. Faire vivre le tiers-lieu avant son ouverture 19

3. Déroulement de la mission 20

3.1. Immersion au sein de la SCIC 20

3.1.1. Une organisation protéiforme 20

3.1.2. Méthodes mises en oeuvre 21

3.1.3. Outils organisationnels 22

3.2. Une mission aux multiples facettes 23
3.2.1. Développement de partenariats avec l'écosystème local 23
3.2.2. Animation des ECOmités et rédaction d'outils au service de la transition 24
3.2.3. Programmation d'événements préfigurateurs 32
4. Analyse critique de la mission 39
4.1. Bilan de la mission 39
4.1.1. Les résultats obtenus 39
4.1.2. Les difficultés rencontrées 40
4.1.3. Et si c'était à refaire ? 41
4.2. Enseignements pour le métier d'éco-conseillère 41
4.3. Enseignements personnels 42
5. Approfondissement thématique - Quels enjeux et risques de la mise en réseau des tiers-lieux ? 43
5.1. Les enjeux d'une mise en réseau 43
5.1.2. Les risques observés 44
5.1.3. Jouer le jeu sans perdre son identité, le rôle de France Tiers-Lieux ? 44
5.1.4. Conclusion de l'approfondissement thématique 45
6. Conclusion 46
7. Bibliographie et médiagraphie 47
8. Index des figures 48
9. Index des annexes 49

Introduction

Le cadre de la formation d'éco-conseiller

L'objet de ce présent mémoire s'inscrit dans le cadre de la formation du Mastère Spécialisé® d'éco-conseiller.e porté par l'organisme ECO-Conseil qui coordonne - en partenariat avec l'INSA Strasbourg - cette formation basée à Strasbourg. Cette formation permet à la fois à de jeunes diplômé.e.s et à des personnes en reconversion d'avoir une vision systémique sur les enjeux de la transition écologique et de se former au métier d'éco-conseiller.e. Ce métier d'éco-conseiller.e vise à accompagner et piloter des projets autour du développement durable au sein de structures variées (associations, entreprises, collectivités, etc.).

Construite en 2 temps forts, la formation s'articule sur une période d'apports théoriques de 6 mois (septembre 2021 à mars 2022 pour la promo P33), suivie d'une période de mission professionnelle de 6 mois de stage (avril à septembre 2022 pour la promo P33) dans une structure choisie par l'étudiant.e en formation. Cette mission a, comme visée principale, d'être une première expérience professionnelle concrète et valorisable en tant qu'éco-conseiller.e. A l'issue de ce stage sur la gestion de projet dans le champ de la transition écologique, l'étudiant.e remet un mémoire qu'iel soutient devant un jury, avant d'obtenir le titre d'établissement *éco-conseiller* par l'organisme de formation.

Ayant suivi cette formation d'éco-conseiller.e entre 2021 et 2022 dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle, il m'a fallu choisir une mission de stage en adéquation avec mes futures orientations professionnelles. Après avoir étudié plusieurs pistes de lieux de stages potentiels, notamment auprès de maisons de la nature et de structures d'accompagnement de projets collectifs en territoire rural, c'est finalement vers Kaleidoscoop que s'est porté mon choix définitif.

Qu'est-ce que Kaleidoscoop ?

Kaleidoscoop est un lieu de vie et de travail transfrontalier, où des structures de l'Économie Sociale et Solidaire[2] (ESS), des entrepreneur.es individuel.le.s et collectifs aux activités professionnelles variées, vont œuvrer au quotidien à une transition économique, écologique et sociale. Situé sur le site de la COOP à Strasbourg, cette friche industrielle de 2800m^2 fraîchement réhabilitée va prochainement accueillir des bureaux, un espace de coworking, un centre de coopération transfrontalier, une grande salle événementielle, un café et une boutique dédiée à l'achat responsable.

C'est un lieu ouvert aux habitant.e.s du quartier ou d'ailleurs, aux acteurs de l'emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire, de France ou d'Allemagne au regard de sa situation géographique : à 15 minutes du centre-ville de Strasbourg et 10 minutes de Kehl en vélo et en tram.

C'est un tiers-lieu[3] qui accompagne vers différentes transitions :

- **Une transition économique** : œuvrer à l'entrepreneuriat individuel et collectif pour tou.te.s, promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire, l'innovation sociale et l'achat responsable ;
- **Une transition écologique :** réduire l'empreinte écologique des activités professionnelles et sensibiliser tous les publics à la transition écologique ;

[2] L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

[3] Tiers-lieu : Un tiers-lieu peut se définir comme un espace ouvert où des individus peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle.

- **Une transition sociale :** agir pour l'inclusion, la mixité sociale dans toutes les actions quotidiennes de ce lieu de vie et de travail.

Le choix de réaliser mon stage à Kaleidoscoop

La pluralité des activités et des acteurs qui constituent le futur écosystème de Kaleidoscoop m'a tout de suite séduite : ce vivier de potentiels, terrain de jeu grandeur nature où l'on peut expérimenter et où l'on brasse un réseau très large de structures et de citoyens, était fait pour me plaire. Tout d'abord car je suis persuadée que les organisations collectives et hybrides sont des leviers exceptionnels pour penser de nouvelles façons de travailler, de s'organiser, de mutualiser et de sensibiliser tout un chacun aux enjeux de notre société. Aussi, être au cœur du déploiement d'un nouveau tiers-lieu qui répond à ces nouveaux usages professionnels tout en mettant au centre de son identité et de ses actions le déploiement de la transition écologique, a trouvé un réel écho chez moi et était en cohérence complète avec le contenu de la formation ECO-Conseil.
De plus, être sur un projet en construction - le lieu n'ouvrira ses portes qu'à la fin d'année 2022 - où tout est encore en chantier au sens propre comme au figuré et où les marges pour expérimenter et innover sont larges me correspondent bien : de nature curieuse et touche-à-tout, savoir que je peux être force de proposition et être sur des missions diverses et transversales a confirmé mon choix.
Enfin, ayant déjà pu travailler avec plusieurs membres de l'équipe de Kaleidoscoop et des structures copilotes qui portent le projet - la Maison de l'Emploi, Cooproduction et la CRESS Grand Est (voir 2.1) - au cours d'expériences professionnelles précédentes, j'avais pu d'une part déjà suivre de loin la mise en œuvre de Kaleidoscoop et était donc familière du projet dans sa globalité, et d'autre part nouer de bonnes relations avec celleux qui sont aujourd'hui mes collègues. Les relations interpersonnelles étant également un point très important pour moi : être accueillie au sein d'une équipe dans laquelle je savais que je trouverai un réel plaisir à travailler a été aussi un point décisif.
Tous ces éléments me conduisent donc aujourd'hui à présenter ce mémoire de fin de mission professionnelle pour clôturer mon année de formation au sein d'ECO-Conseil et de pouvoir asseoir une première expérience professionnelle en tant qu'éco-conseillère, qui perdure de surcroît au-delà du stage. En effet, Kaleidoscoop m'a proposé de remplacer un de mes collègues parti pour un congé parental de quelques mois jusqu'à la fin d'année 2022. Ainsi, cette expérience professionnelle se poursuit jusqu'au 31 décembre 2022 et me permet de valoriser une expérience concrète de 8 mois au total au sein du tiers-lieu.

Déroulé du présent mémoire

Dans un premier temps, je présenterai ce qui a conduit à l'essor massif des tiers-lieux sur le territoire national en seulement quelques années et à la prise en compte des enjeux de la transition écologique au sein de ces nouveaux lieux de travail et de vie.
Puis, dans un deuxième temps, je présenterai le contexte de déploiement de Kaleidoscoop sur le territoire eurométropolitain de Strasbourg et son inscription dans une démarche environnementale depuis la conception du projet jusqu'à son fonctionnement quotidien.
Dans un troisième temps, j'exposerai l'ensemble des missions que j'ai pu mettre en œuvre afin d'accompagner le volet environnemental du tiers-lieu et tirerais un bilan à la fois professionnel et personnel de cette expérience de 8 mois à Kaleidoscoop.

En approfondissement thématique, j'axerai mon propos sur la nécessité pour les tiers-lieux du territoire national de "faire tiers-lieux"[4] pour travailler à une meilleure connaissance et compréhension de leur fonctionnement et de leur rôle auprès du grand public, du monde professionnel et des institutions publiques et privées, notamment dans leur rôle actif à œuvrer aux transitions de notre époque, qu'elles soient sociales, environnementales ou encore numériques.
En conclusion, je résumerai le rôle que joue Kaleidoscoop dans ce désir collectif des tiers-lieux à être des lieux de sensibilisation autour de la transition écologique et comment j'ai pu participer à la mise en œuvre concrète d'actions sur cette thématique au sein du tiers-lieu.

[4] Nom donné à la première rencontre nationale des tiers-lieux organisée par France Tiers-Lieux qui s'est déroulée du 17 au 20 octobre 2022 à Bliiida à Metz.

1. Contexte de la mission

1.1. Genèse des tiers-lieux

Afin de bien comprendre dans quelle dynamique s'inscrit l'implantation du tiers-lieu Kaleidoscoop à Strasbourg, il paraît nécessaire d'expliciter la notion de tiers-lieu et d'illustrer comment le développement de ces lieux atypiques et hybrides s'est accru au fil du temps.

Le concept de « tiers-lieu » a été développé par le sociologue américain Ray Oldenburg, dans un ouvrage paru en 1989 intitulé The Great, Good Place (Oldenburg, 1989). Il définit les tiers-lieux ainsi : « des lieux qui ne relèvent ni du domicile, ni du travail. Des lieux hybrides qui se situent entre l'espace public et l'espace privé, contribuant ainsi au développement économique et à l'activation des ressources locales ».

Le mot tiers-lieu est par ailleurs un terme traduit de l'anglais "The Third Place" faisant référence aux environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail, à des lieux où les personnes se plaisent à sortir, se regrouper de manière informelle, partager, travailler ensemble dans un cadre convivial.

1.1.1. L'essor des tiers-lieux en France

Pourquoi les tiers-lieux se sont-ils développés ? Dès les années 1990, la volonté pour les entreprises de créer des espaces de travail plus adaptés, moins figés pour leurs salariés, se développe. Dès lors, elles cherchent à trouver une alternative à leurs espaces cloisonnés pour améliorer le bien-être des collaborateurs et leur productivité. L'open-space[5] est l'une des premières grandes révolutions dans le domaine.

En parallèle, le développement de l'entrepreneuriat individuel en France, notamment avec la création du statut d'auto-entrepreneur en 2008, nécessite pour les indépendants de trouver des locaux propices au développement de leur activité professionnelle. C'est ainsi que se développent de plus en plus d'espaces de coworking[6] pour permettre à ces travailleurs indépendants de mutualiser des espaces et parfois des projets, de sortir de l'isolement en développant au quotidien leur réseau professionnel sur leur lieu de travail, etc.

Au fil du temps, ces espaces de coworking développent dans leurs locaux de nouveaux services, de nouveaux espaces toujours dans l'objectif de mutualiser, de favoriser les rencontres et les synergies. Du simple lieu de travail, on bascule progressivement à des espaces de productions (mutualisation de machines par exemple), des espaces de vie commune (café, cuisine partagée), des espaces événementiels pour dynamiser la vie du lieu en programmant des ateliers, des activités culturelles, etc. Ces écosystèmes protéiformes trouvant un écho très favorable chez leurs utilisateur.trice.s, ceux-ci se déploient ainsi progressivement sur l'ensemble du territoire français et se nomment désormais tiers-lieux. 75% des tiers-lieux proposent ainsi des espaces de coworking dans leurs locaux, sur lesquels s'agrègent une multitude d'autres services et fonctions (France Tiers-Lieux, 2022).

---

[5] Le concept de l'open space, que l'on peut traduire par « plateau ouvert » en français, est né dans les années 1950 aux États-Unis. C'est à partir des années 1980 que l'Europe adopte ce mode de fonctionnement particulier. Il s'agit de réunir des bureaux dans un espace ouvert et sans cloisons.

[6] Coworking : mode d'organisation du travail qui regroupe un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs pratiquant l'échange et l'ouverture ; cela se traduit par une location d'espaces partagés de travail.

Dans un premier temps, les tiers-lieux se développent notamment dans les centres urbains, puis gagnent progressivement du terrain en zone rurale. La croissance assez fulgurante de ces nouveaux lieux est à mettre en corrélation avec des mutations sociales importantes du monde du travail :

- **L'essor progressif de l'entrepreneuriat individuel et collectif** : on cherche de nouvelles manières de travailler qui nécessitent des lieux accessibles et flexibles pouvant accueillir des travailleurs indépendants notamment ;
- **La remise en question des modèles hiérarchiques pyramidaux en entreprise :** on questionne le rôle du dirigeant tout puissant et unique décisionnaire des orientations de l'entreprise, on remet en question la vision capitaliste du monde du travail. On prône de plus en plus une horizontalité dans la gouvernance de l'entreprise et ainsi dans les prises de décision internes liées au développement des activités professionnelles de la structure ;
- **La volonté de s'épanouir autrement que par le travail :** le travail n'est pas l'unique source d'épanouissement personnel au quotidien. Au regard du temps hebdomadaire passé pour son activité professionnelle, on trouve dans les tiers-lieux un cadre propice à des activités annexes à son métier (participation possible à des ateliers, des conférences, des événements culturels programmés au sein du tiers-lieu, etc.) ;
- **L'engagement dans une démarche de "transition" pour toujours plus d'actifs et de jeunes :** faire partie d'un mouvement qui s'étend et se déploie autour de la transition économique, écologique et sociale est de plus en plus prégnant chez bon nombre de citoyens. Les grands enjeux de notre époque autour du "faire autrement" pour sortir de l'ultra libéralisme, préserver notre planète, favoriser l'inclusion sociale à toutes les échelles, prennent de l'ampleur et trouvent un accueil favorable dans les tiers-lieux. Ces derniers revendiquent précisément d'être des espaces alternatifs de vie et de travail où les engagements citoyens sont valorisés.

Quelques données chiffrées témoignent de l'essor des tiers-lieux[7] sur le territoire français qui nous concerne ici : selon France Tiers-Lieux[8] en 2018, on estimait à 1800 le nombre de tiers-lieux sur le territoire national. En 2021, France Tiers-lieux en dénombrait 2500 et estime que leur croissance s'est poursuivie jusqu'à atteindre près de 3500 tiers-lieux aujourd'hui répartis sur l'ensemble du territoire (France Tiers-Lieux, 2022).

1.1.2. Structuration nationale

Les données chiffrées ci-dessus collectées seulement il y a quatre ans témoignent d'une prise en compte récente de l'impact des tiers-lieux à l'échelle nationale.

En effet, c'est en 2018, que Julien Denormandie, Ministre auprès de la Ministre chargée de la cohésion des territoires, missionne Patrick Levy-Waitz[9] et la fondation Travailler Autrement[10] pour faire un état des lieux des espaces de travail partagés (coworking) en France.

---

[7] Définition de tiers-lieux selon France Tiers-Lieux : lieux qui ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire.

[8] Association nationale créée en 2018 sous l'impulsion de l'Etat afin de mettre en œuvre un réseau des tiers-lieux à l'échelle nationale.

[9] Patrick Levy-Waitz est un entrepreneur, dirigeant du groupe Missioneo, une plateforme dédiée aux indépendants. Il est également président de la Fondation Travailler Autrement.

[10] Association visant à être un portail de l'actualité du travail et de toutes les innovations en matière d'emploi.

Cet état des lieux va permettre de mettre en exergue, qu'au-delà d'espaces de travail partagés du type coworking, les lieux qui les hébergent sont des témoins d'une transformation profonde de la société : il s'agit majoritairement de tiers-lieux aux activités hybrides dans lesquels on travaille, mais aussi et surtout où l'on prône et développe le faire ensemble, le partage de connaissances, la mutualisation et la co-construction.
Forte de cette étude, l'association France Tiers-Lieux voit le jour suite à la parution de ce rapport, avec le soutien de l'Etat. Ses principales missions à ce jour sont :

- La rédaction de rapports et de ressources sur le développement des tiers-lieux en France ;
- L'accompagnement à l'émergence de tiers-lieux sur tout le territoire national ;
- Le dialogue avec les institutions et les acteurs de terrain pour co-construire des actions au service des tiers-lieux.

Cette structuration en réseau à l'échelle nationale, démontre l'intérêt croissant des pouvoirs publics et des potentiel.le.s ou actuel.le.s usager.e.s des tiers-lieux, à analyser de plus près leurs impacts positifs sur leur territoire d'implantation. Les tiers-lieux sont en effet un levier désormais incontournable pour répondre à des défis sociétaux majeurs, comme nous allons le détailler dans les paragraphes suivants.

1.2. Des alternatives au modèle dominant

Comment expliquer un tel succès pour les tiers-lieux ?
Patrick Levy-Waitz, Président de France Tiers-Lieux, répond : « Longtemps méconnus, parfois négligés, les tiers-lieux [...] apparaissent comme incontournables dans nos territoires. Tant par leur nombre, qui ne cesse d'augmenter, que par leurs actions au carrefour des transitions numériques, écologiques, économiques et sociales. Il s'agit du plus large mouvement citoyen jamais observé depuis l'émergence du mouvement de l'éducation populaire et des Maisons des Jeunes et de la Culture. De nombreux tiers-lieux en revendiquent d'ailleurs l'héritage. Cette croissance spectaculaire révèle de manière inédite la capacité de la société civile à construire des réponses concrètes, pragmatiques et opérationnelles aux défis du XXIème siècle. Les tiers-lieux forment des maillons essentiels à notre résilience, par le faire ensemble, par cette vitalité à toute épreuve, ancrée dans nos territoires. » (France Tiers-Lieux, 2021).
Cette citation résume bien le contexte favorable au déploiement des tiers-lieux concomitants à des évolutions sociales notables : la montée en puissance des enjeux environnementaux et d'associations écologiques militantes, l'essor du numérique, la création de nouveaux outils de travail et de nouveaux métiers dont bon nombre peuvent se faire en indépendants (informaticiens, développeurs web, graphistes...), la remise en cause du modèle classique et vertical de l'entreprise, comme vu précédemment.

1.2.1. Hybridation des organisations du travail

A travers cette citation, on comprend que les tiers-lieux répondent tout d'abord à l'évolution des organisations professionnelles sur plusieurs axes :

- **La volonté de revisiter les modèles dominants :** sortir des modèles de gouvernances descendants et favoriser le décloisonnement des activités. On ne travaille plus en silo, on crée de la transversalité entre les structures, les travailleurs, les typologies de métiers en comptant sur cette diversité pour faire naître de nouvelles synergies et de nouveaux projets ;
- **Le développement de l'ESS :** les entreprises qui relèvent de l'ESS se mobilisent pour remettre l'humain au cœur de l'économie et répondre aux grands défis de la société (lutte contre l'exclusion et le chômage, développement de l'économie circulaire, promotion de l'économie

du partage, etc.). Ce type d'entreprises trouve donc un écho favorable dans les tiers-lieux qui s'attèlent au quotidien à proposer des espaces alternatifs au modèle libéral et lucratif dominant ;

- **Le développement de l'entrepreneuriat individuel et collectif et de la pluriactivité :** comme déjà mentionné, de plus en plus d'individus se lancent en freelance après des années de salariat. Le souhait d'être plus autonome et flexible dans son organisation quotidienne, de sortir d'une hiérarchie classique et de donner du sens à son activité professionnelle sont, entre autres motifs, des facteurs de la progression très significative du nombre[11] de travailleurs indépendants en France. Quel que soit le format juridique choisi pour développer leur activité (micro-entreprise, société classique ou coopérative, couveuse, coopérative d'activités et d'emploi, etc.), les indépendants souhaitent bien souvent exercer celle-ci dans un environnement propice au travail, à la rencontre pour sortir de l'isolement de l'entrepreneur qui exerce son activité à domicile ;
- **Le déploiement du télétravail post crise COVID :** la crise sanitaire de 2020 a profondément changé nos modes de travail et a largement favorisé la mise en place du télétravail au sein des entreprises. Là encore, dans un souci de recréer du lien social après la pandémie liée à la COVID 19, les espaces de coworking très souvent proposés en tiers-lieu, sont une réponse à nos nouveaux usages professionnels.

1.2.2. Des lieux du faire ensemble

Au-delà d'un cadre pour exercer son activité professionnelle, les tiers-lieux mettent au cœur de leur fonctionnement les notions de collectif et de communauté. En tant qu'usager.e, en y venant, on espère rencontrer, découvrir, se former, faire autrement.

La pluralité et la diversité des structures et des acteurs présents suscitent une effervescence au quotidien, créent de la curiosité et l'envie de partager, de développer ses compétences. Le schéma ci-dessous résume bien la diversité des profils des usager.e.s d'un tiers-lieu.

Figure 1 : infographie sur la typologie des usagers des tiers-lieux selon le rapport de France Tiers-Lieux.

Les tiers-lieux basent également leur clé de réussite sur une approche écosystémique : les équipes qui animent les tiers-lieux ont à cœur de sortir des silos, des carcans professionnels, de penser que la transversalité est la clé à plus d'harmonie, à plus de lien social et à plus d'épanouissement personnel dans le cadre professionnel.

[11] En 2018, on comptabilisait 1,1 million de micro-entrepreneurs selon le rapport Chiffres Clés de l'entrepreneuriat en France (Business France, 2018).

Les chiffres ci-après, toujours extraits du rapport 2021 de France Tiers-Lieux, sont sans appel : pour 82% [des usager.e.s des tiers-lieux] leur raison d'être [des tiers-lieux] est "d'œuvrer ensemble" et pour 80% "d'explorer collectivement" (France Tiers-Lieux 2021).
Enfin, on peut encore citer l'importance du territoire d'implantation des tiers-lieux et de leur rayon d'actions. Les tiers-lieux fonctionnent à une échelle locale, en milieu urbain ou rural, mais misent sur un rayonnement de proximité. En effet, ils ont à souhait de favoriser et de valoriser les circuits-courts et l'économie locale. Ainsi, ils sont générateurs d'une dynamique économique et sociale proche de leur territoire et œuvrent au maillage des acteurs locaux.

1.3. Les tiers-lieux, acteurs de la transition écologique

1.3.1. Agir face aux défis écologiques

En tant qu'acteurs fortement impliqués dans les causes militantes qui animent notre époque, les tiers-lieux développent naturellement des actions en faveur de la transition écologique. De fait, 49% des lieux recensés en 2021 par France Tiers-Lieux collaborent avec les acteurs de la transition écologique (France Tiers-Lieux, 2021).
L'infographie ci-dessous témoigne de leur forte mobilisation en la matière et recense les principales actions mises en œuvre au sein des tiers-lieux engagés dans une démarche environnementale. En plus d'actions très concrètes au quotidien (gestion du tri des déchets, mise en place d'un composteur, etc.), la sensibilisation du grand public est un levier fondamental pour les tiers-lieux, puisqu'un peu plus de la moitié de ceux recensés en 2021, développe des actions spécifiques dans le cadre d'une programmation événementielle dédiée.

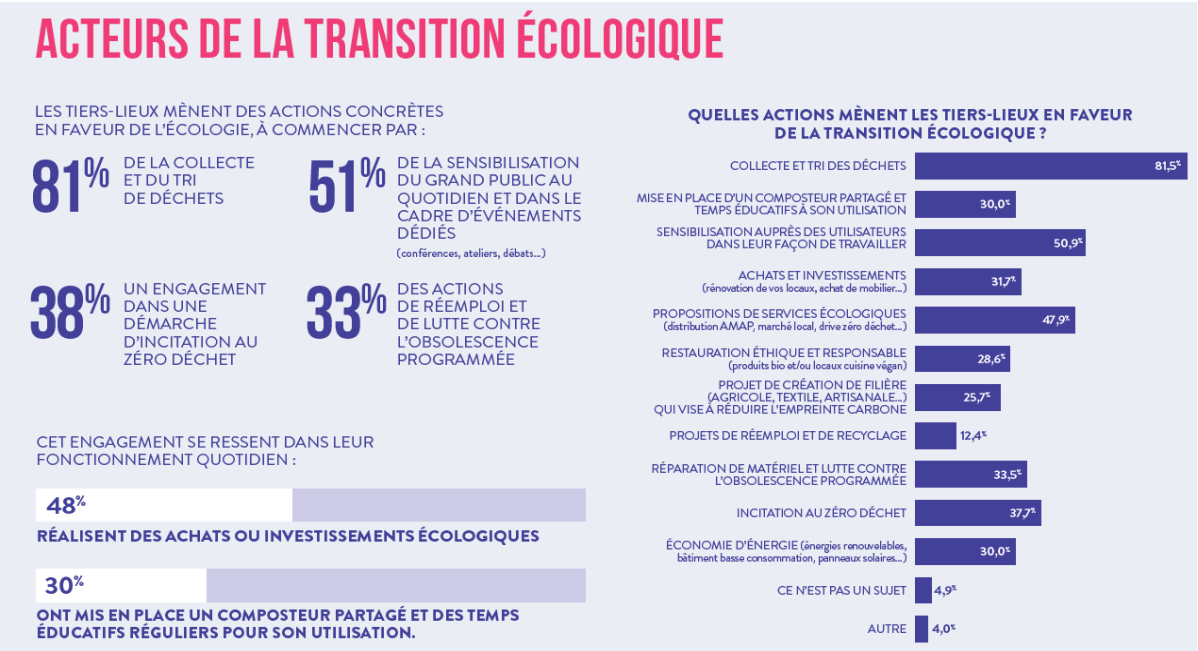

Figure 2 : infographie des actions menées en faveur de la transition écologique au sein des tiers-lieux (France Tiers-Lieux 2021).

1.3.2. La force du collectif pour œuvrer aux transitions

Au regard de ces données, on voit bien que le positionnement des tiers-lieux comme acteurs des transitions - qu'elles soient économiques, sociales et écologiques - est animé par la force du collectif qui œuvre au quotidien pour créer une dynamique tangible et pérenne ainsi que des actions concrètes. C'est là que réside la force de ces lieux hybrides : constituer une communauté aux compétences multiples et complémentaires au service d'une société en transformation et être des lieux de démonstration du faire-autrement avec, comme fil rouge, la même conviction : "tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin"[12].

1.3.3. Et Kaleidoscoop dans tout ça ?

Il paraissait important de faire ce détour pour poser le cadre dans lequel se déploie l'essor des tiers-lieux pour bien en comprendre les motivations et les enjeux, avant de pouvoir resserrer notre analyse autour d'un exemple concret : celui de Kaleidoscoop, tiers-lieu transfrontalier basé à Strasbourg et structure dans laquelle j'effectue ma mission professionnelle dans le cadre de la formation ECO-Conseil.

L'objectif premier de ma mission était de travailler à l'élaboration de la stratégie de transition écologique du tiers-lieu. C'est autour de cette thématique centrale que nous avons décliné des missions opérationnelles permettant à Kaleidoscoop d'inscrire durablement son positionnement autour de l'écologie comme axe majeur de son développement et de son fonctionnement à venir.

[12] Proverbe africain.

2. Définition de la mission

2.1. Kaleidoscoop, contexte et origine

Kaleidoscoop est un projet de tiers-lieu transfrontalier de coopération ouvert à tou.te.s pour travailler, entreprendre et consommer autrement. Labellisé PTCE (Pôle territorial de coopération économique)[13] depuis 2015, Kaleidoscoop regroupe une cinquantaine de partenaires : des acteurs de l'emploi, du développement économique, de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale qui, ensemble, développent de nouveaux services et de nouvelles activités pour le territoire et ses habitants.

La dynamique est copilotée par trois structures du territoire : la Maison de l'emploi de Strasbourg, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est et Cooproduction. Chacune d'elles propose des activités complémentaires qui vont se déployer demain au sein du tiers-lieu :

- **La Maison de l'emploi de Strasbourg** est une structure de coordination et d'impulsion de projets qui contribue au rapprochement entre les besoins des entreprises et la main d'œuvre du territoire, à l'échelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau ;
- **La CRESS** soutient, promeut et développe l'ESS au niveau du Grand Est. A Strasbourg, elle organise par exemple le Marché de Noël OFF ou le Mois de l'ESS ;
- **Cooproduction** promeut l'entrepreneuriat coopératif et regroupe trois Coopératives d'Activités et d'Emploi[14] :
    - Artenréel (accompagne des entrepreneur.e.s sur les secteurs de l'art et de la culture) ;
    - Coopénates (accompagne des entrepreneur.e.s sur les métiers du service à la personne);
    - Antigone (accompagne des entrepreneur.e.s multi-activités).

Kaleidoscoop s'est constitué en Société Coopérative d'Intérêt Collectif[15] (SCIC) depuis novembre 2019 (Annexe 1). Kaleidoscoop s'implantera à l'hiver 2022 dans un espace de 2800 m^2 sur le site de la COOP (friche industrielle en cours de réhabilitation) à Strasbourg.

Ce lieu symbolise la coopération et les échanges entre la France et l'Allemagne, valeurs fortes du projet. Ces espaces seront ouverts à tout.e.s et favoriseront la coopération entre habitants, porteurs de projet, associations et entreprises qui souhaitent partager leurs compétences, avancer ensemble et se soutenir dans le développement de leurs projets. Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales de l'ESS et permet la mise en place d'une gouvernance souple. Elle permet également de regrouper les 3 structures fondatrices dans une gouvernance partagée et d'y associer d'autres partenaires clés de France et d'Allemagne (collectivités, structures de l'ESS et de l'insertion, entreprises, salariés, etc.).

---

[13] Véritable outil pour développer des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire, les PTCE sont issus de la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014. Ils donnent un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques.

[14] La Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) propose un modèle d'entrepreneuriat salarié unique, qui permet de créer et de développer sa propre activité dans un cadre autonome, coopératif et sécurisé.

[15] De forme privée et d'intérêt public, la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

Les 3 copilotes, au-delà de la mutualisation de leur futur lieu d'activités professionnelles, se répartissent également des missions spécifiques au déploiement de l'offre de services de Kaleidoscoop selon des thématiques en cohérence avec leur cœur de métiers.

Figure 3 : présentation des 3 structures copilotes de Kaleidoscoop et de leurs champs d'intervention.

Kaleidoscoop œuvre ainsi dans trois domaines : **emploi, solidarité, écoresponsabilité** se déclinant en plusieurs missions dont, notamment :

- Accompagner les créateurs d'entreprise à impact[16] ;
- Faciliter la coopération entre les acteurs de l'emploi et les entrepreneurs ;
- Favoriser l'emploi à l'échelle transfrontalière ;
- Valoriser l'Économie Sociale et Solidaire et l'innovation sociale ;
- Encourager les pratiques écoresponsables ;
- Promouvoir la participation et l'engagement citoyen.

L'équipe actuelle de Kaleidoscoop est composée de :

- 2 salarié.es à temps plein embauché.es par Kaleidoscoop : Manon MARQUIS, coordinatrice et Jean-Maxime RENCK, responsable des partenariats et de la communication ;
- Temps de travail dédiés de salariés des 3 structures copilotes (Maison de l'Emploi, Cooproduction et CRESS) dont Lisa VOGEL, salariée de la Maison de l'Emploi et éco-conseillère est référente du présent stage ;
- 2 services civiques en mission d'août 2022 à avril 2023 ;
- Au total, ce sont 5,6 ETP (Équivalent Temps Plein) qui œuvrent à la mise en place du tiers-lieu.

[16] L'entreprise à impact est basée sur 4 piliers : impact social (vis-à-vis de ses salariés et en externe), impact écologique (engager une véritable transition en matière d'éco-consommation et d'éco conduite), partage du pouvoir (transparence décisionnelle, gouvernance éthique, parité de genre et intégration dans l'écosystème territorial), partage de la valeur (stratégie financière éthique, modes de gestions équitables et transparents). En France, le Mouvement Impact France accompagne les entrepreneurs et les dirigeants qui mettent l'impact écologique et social au cœur de leur entreprise.

2.1.1. La réhabilitation du site de la COOP

Kaleidoscoop s'installe sur un ancien site industriel en pleine réhabilitation : le quartier COOP basé au Port du Rhin à Strasbourg. Mais qu'est-ce que la COOP ?

La COOP Alsace est une coopérative alsacienne de consommateurs fondée en 1902 sous le nom de « Konsumverein für Strassburg und Umgegend » par 125 ouvriers à Strasbourg. En 1911, en pleine croissance, la COOP Alsace installe son siège au Port du Rhin. Elle comptera plus de 100 000 sociétaires et disposera de plus de 500 supermarchés coopératifs dans le Bas Rhin. Ses activités prendront fin vers 2010, face à l'accroissement d'enseignes de supermarché concurrentes. Laissée à l'état de friche depuis la date de cessation d'activité de la COOP Alsace, la COOP connaît aujourd'hui un second souffle, faisant l'objet d'une réhabilitation complète de tout son ancien site industriel qui compte plus de 90 000m^2 de bâti. La réhabilitation du site de la COOP est portée par l'aménageur urbain la SPL Deux-Rives[17].

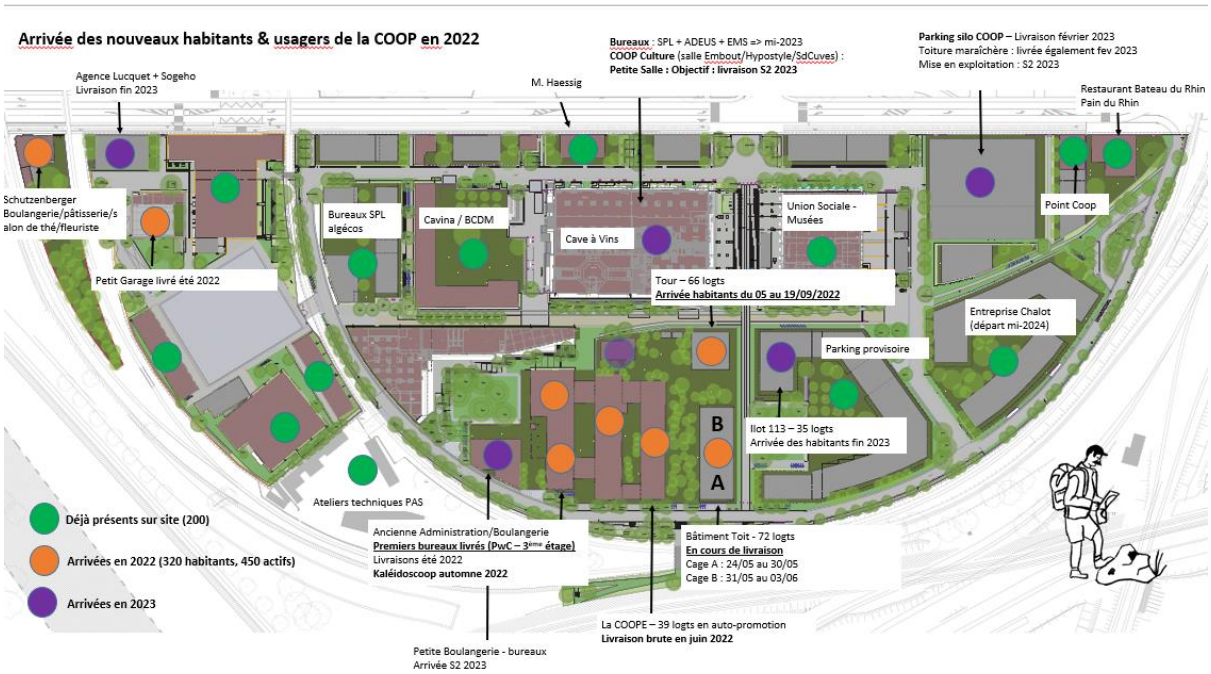

Figure 4 : plan du site de la COOP et ses futurs occupants des bâtiments, version 2022.

En plein développement, le quartier a tout d'un nouveau centre urbain et transfrontalier. Fondé sur les valeurs coopératives de la COOP Alsace, il se construit autour d'une autre manière de produire et de consommer, et concentre des activités culturelles et créatives.

Aujourd'hui dans le quartier COOP, on y trouve : les réserves des Musées de Strasbourg, des espaces d'expositions, des ateliers d'artistes et d'artisans, un Fablab[18], des événements culturels, des immeubles d'habitations, etc. Et bientôt : une halle gastronomique, un café-brûlerie, une cave vinicole, une boulangerie-fleuriste, etc.

[17] En janvier 2015, l'Eurométropole de Strasbourg a confié à la Société Publique Locale (SPL) des Deux-Rives l'aménagement urbain de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Deux-Rives dont fait partie le quartier COOP.

[18] Un fablab, contraction anglaise de Fabrication Laboratory, est un lieu ouvert à tous, permettant l'accès à des machines-outils numériques dans le but de créer par soi-même tous types d'objets.

C'est dans cet environnement dynamique et coopératif aux visages multiples que s'installe Kaleidoscoop dans l'ancien bâtiment de l'administration et de la boulangerie de l'enseigne COOP Alsace. Le bâtiment est symbolisé notamment par son ancienne cheminée liée aux fours à pain anciennement en activité, qui porte l'inscription de la date d'édification du premier bâtiment du site de la COOP - 1911 - et qui a d'ailleurs inspiré le nouveau logo du tiers-lieu. Toute une histoire à la fois alsacienne, allemande et coopérative que porte ainsi Kaleidoscoop au travers des 2800m^2 et qui constitue le terreau du tiers-lieu.

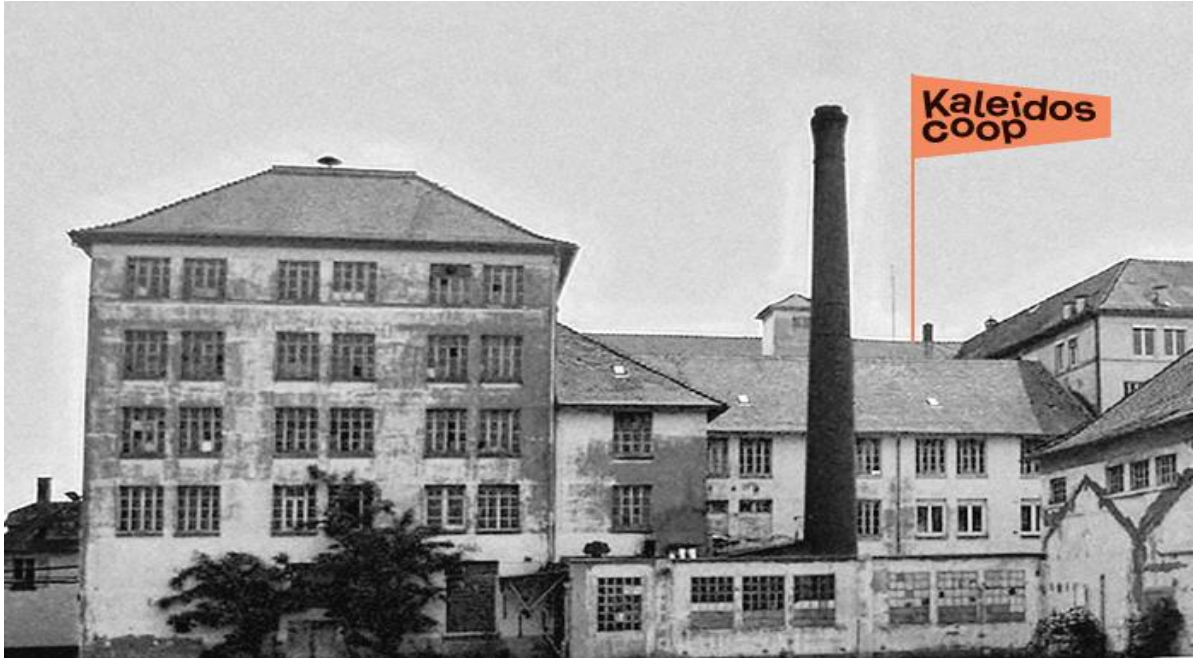

Figure 5 : image d'archive du bâtiment dans lequel s'implante Kaleidoscoop avec intégration du logo par l'agence de communication Chicmedias.

2.1.2. Un contexte politique favorable

C'est en 2015 que les discussions autour de Kaleidoscoop ont vu le jour entre les trois structures copilotes du projet : la Maison de l'Emploi, Cooproduction et la CRESS Grand Est. Leurs réflexions sur la mutualisation d'un lieu pour héberger et mutualiser leurs activités professionnelles a été concomitante avec le projet de réhabilitation du site de la COOP lancé par l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg.

Nous voilà désormais en 2022, année de l'ouverture, soit sept années plus tard, ce qui démontre que Kaleidoscoop est un projet de longue haleine : définir les contours de ce futur lieu, structurer juridiquement le portage de celui-ci et lever les fonds nécessaires aux travaux de second œuvre que porte Kaleidoscoop. Celui-ci correspond à tous les travaux qui sont réalisés à la suite du gros œuvre lors de la réhabilitation/construction d'un bâtiment. La première partie est relative à l'ossature de l'ouvrage, alors que la seconde concerne son habitabilité : isolation acoustique et thermique, nécessaire au confort de vie et réduction des déperditions énergétiques. Kaleidoscoop a donc en charge tout l'aménagement des espaces intérieurs qui composent les 2800m^2 de surface du bâtiment. Kaleidoscoop n'est donc pas propriétaire du bâtiment qu'il va occuper, mais bien locataire. Le propriétaire du bâtiment est LOCUSEM[19].

[19] LOCUSEM est une société anonyme d'économie mixte (SAEM), dont l'actionnaire principal est l'Eurométropole de Strasbourg. Elle a pour fonction d'investir et d'assurer le portage sur le long terme de locaux.

Cette temporalité de mise en œuvre du tiers-lieu est évidemment inhérente à des projets conséquents comme celui-ci, soumis de surcroît à des aléas liés à la rénovation de bâtiments dans un contexte de crise sanitaire en 2020 (report du démarrage du chantier), de crise socio-politico-économique avec le conflit ukrainien en 2022 (difficulté d'approvisionnement et surcoût des matériaux).
Malgré une échéance d'ouverture retardée du fait de ces multiples facteurs impondérables, Kaleidoscoop bénéficie d'un très fort soutien des pouvoirs publics, et notamment de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que de fonds européens dans le cadre du programme Interreg Rhin-Supérieur.
Au total, Kaleidoscoop, c'est un budget de rénovation pour le second œuvre de 2,8 millions d'euros (Annexe 2). Ces soutiens financiers conséquents démontrent l'intérêt des collectivités locales à voir aboutir un nouveau tiers-lieu sur le territoire eurométropolitain de Strasbourg qui répond aux orientations de plus en plus affirmées et réglementaires des pouvoirs publics à agir en faveur de l'ESS, du transfrontalier et de la transition écologique. Du fait de son positionnement géographique à quelques pas de l'Allemagne et des futures activités que le tiers-lieu va développer, Kaleidoscoop répond ainsi à des enjeux politiques qui lui permettent d'aboutir prochainement à son ouverture.

2.1.3. Un positionnement transfrontalier novateur

Un aspect notable de Kaleidoscoop réside dans son positionnement transfrontalier qui est - au même titre que la démarche environnementale - au cœur de l'ADN du tiers-lieu depuis son origine. Cette dimension, portée très fortement par la Maison de l'Emploi, copilote originel du projet, est une spécificité de Kaleidoscoop : les autres tiers-lieux implantés sur le territoire de Strasbourg et son agglomération ne portent en effet pas cet axe de développement. La situation géographique de Kaleidoscoop permet d'autant plus de porter très fortement cette identité interculturelle entre la France et l'Allemagne et s'appuie sur l'expertise de la Maison de l'Emploi qui travaille sur des actions transfrontalières depuis de longues années. Elle répond de surcroît à un besoin identifié de part et d'autre du Rhin : avoir un espace ressource dédié à la coopération transfrontalière, véritable portail d'entrée pour les employeurs, les travailleurs, les demandeurs d'emploi et les étudiants qui souhaitent obtenir des informations sur les modalités de travail en France et en Allemagne. En effet, ce type de services est à ce jour peu développé côté allemand et inexistant côté français. Kaleidoscoop aura donc ce rôle central que d'orienter les différents publics intéressés par ces questions d'emploi transfrontalier vers les structures spécialisées en la matière après avoir pu faire un diagnostic des besoins des personnes rencontrées.

2.1.4. Kaleidoscoop et la transition économique, sociale et écologique

En réhabilitant une friche industrielle, Kaleidoscoop fait le choix de s'installer dans un bâtiment existant et d'éviter une construction neuve et l'étalement urbain. Les acteurs s'installant au sein de Kaleidoscoop font le choix de la mutualisation, permettant une rationalisation des espaces. Les 2800m^2 dans lesquels s'installera Kaleidoscoop ont été livrés en clos couvert[20].

Kaleidoscoop est en charge des travaux de second œuvre et est attaché à la sobriété énergétique, à la réhabilitation et à l'aménagement écoresponsable de son bâtiment :

- Travaux menés dans le respect du label Effinergie[21] ;
- Division par 3 des surfaces occupées actuellement par les activités ;
- Agencement bioclimatique des espaces ;
- Utilisation de matériaux biosourcés : sols souples en fibre de bois recyclée, bar du café en plastique recyclé issu de frigos et de bouteilles en plastique, etc. ;
- Refus de la climatisation ;
- Ventilation double-flux ;
- 808 heures d'insertion pour les travaux de second œuvre (10% de clauses sociales) et 3 lots réservés à l'IAE (Insertion par l'Activité Économique) par exemple pour le lot peinture confié à la SCOP Scoprobat ;
- 5 lots concernés par le réemploi de matériaux avec BOMA Les Bonnes Matières[22] : cloisons, menuiserie, serrurerie, carrelage et faïence, plomberie et sanitaire ;
- Raccordement au réseau de chaleur urbain (mix énergétique provenant des chaleurs fatales issues des entreprises du PAS (Port Autonome de Strasbourg) et de la chaufferie biomasse bois située à proximité du Rhin ;
- Dispositif de récupération des eaux pluviales : cuve de 10 000 litres installée sous la verrière pour les arrosages des espaces verts ;
- Plantation d'essences locales pour les espaces verts ;
- Gestion des déchets et biodéchets de manière vertueuse ;
- Réemploi de mobilier : récupération de mobiliers de la COOP, aménagement des espaces de bureaux, des salles de réunion et de la cuisine collective avec du mobilier ramené par toutes les structures locataires de Kaleidoscoop et complété par du mobilier récupéré auprès de Emmaüs ou donné par des partenaires (Leroy Merlin, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Eurométropole de Strasbourg, etc.).

Une fois installés au sein des espaces de Kaleidoscoop, les usagers du site pourront suivre leur consommation grâce à des outils et de la signalétique : consommations de fluides, production de déchets et taux de recyclage, compostage, économies d'eau réalisées grâce aux eaux pluviales récupérées, consommation alimentaire et part bio/local, transport en mobilité douce, etc. Les acteurs installés à Kaleidoscoop s'engagent dans la transition écologique et dans une logique de performance

---

[20] Le clos couvert est l'ensemble des éléments assurant l'étanchéité à l'eau et à l'air d'un bâtiment. On parle également de mise hors-d'eau hors-d'air du bâtiment, ou encore de la coque. Il s'agit de l'ensemble des matériaux qui constitue l'enveloppe de la construction.

[21] Label Effinergie BBC-effinergie® est une appellation visant à identifier les bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à atteindre les objectifs de 2050 : réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4.

[22] BOMA Les Bonnes Matières est un bureau d'étude en économie circulaire fondé en 2019. Il a pour objectif de faire évoluer les manières de construire et de réduire l'impact environnemental des matériaux de (dé)construction.

énergétique. Chaque occupant pourra mesurer sa contribution au changement climatique et enclencher sa propre démarche de transition. La coordination et le suivi de ces actions environnementales seront au cœur de la vie du lieu.

A Kaleidoscoop, “on croise les habitants du quartier ou d’ailleurs, les acteurs de l’emploi, ceux de l’économie sociale et solidaire, venus des deux côtés du Rhin. On y vient travailler, tous les jours ou à sa convenance, on se forme à l’occasion d’ateliers ou de conférences, on se renseigne sur le marché du travail transfrontalier, on discute au café ou à l’occasion d’un événement, on fait ses courses de manière éthique et responsable. On partage et on apprend un nouveau rapport au monde et au travail, plus éthique, plus équitable, au service de l’humain et de la planète. Kaleidoscoop : un lieu dynamique, ouvert à tou.e.s, pour travailler, apprendre, se détendre, et construire ensemble le monde de demain” (Annexe 3).

Figure 6 : perspective réalisée par UN1ON, cabinet d’architecte du projet Kaleidoscoop, pour présenter les activités du lieu.

D’un point de vue pratique, on trouve à Kaleidoscoop (Annexe 4) :

Des bureaux partagés avec 85 postes de travail pour des structures qui souhaitent s’installer de manière pérenne dans le tiers-lieu. Un certain nombre de structures ont d’ores et déjà confirmé leur présence (Annexe 5). S’ajoutent 16 salles de réunion mutualisées avec des jauges allant de 2 à 20 personnes.

Un espace de coworking avec 40 postes de travail “à la carte” : on y vient pour 1 jour, 3 semaines, ou quelques mois selon ses besoins.

Des salles à louer pour des événements, des séminaires, des formations, des événements culturels.

Figure 7 : offre de services détaillée de Kaleidoscoop.

Une boutique dédiée à l’achat responsable mutualisée par une douzaine d’acteurs (Annexe 6)
+ 1 espace de sensibilisation avec des ateliers Do It Yourself (DIY) et de sensibilisation à l’environnement
+ 1 Conciergerie Solidaire : elle propose un accès à des services mutualisés (prêt de matériels, service de bricolage et réparation, garde d’enfants, etc.) à destination des entreprises, des occupants du tiers-lieu et des habitants du quartier.

Un café avec une terrasse extérieure qui proposera une offre de restauration locale, de saison et bio.

SINGA FRANCE

Un incubateur THSN Bu SINGA à destination de personnes issues de l’immigration souhaitant développer un projet entrepreneurial.

Un espace dédié à la coopération transfrontalière et à l’interculturalité avec une programmation dédiée.

Figure 8 : suite offre de services détaillée de Kaleidoscoop.

Ma mission professionnelle a consisté à réfléchir à une démarche environnementale globale qui puisse s'appliquer à tous ces espaces et à leurs usagers.

2.2. Elaboration de la stratégie environnementale du tiers-lieu

Comme nous pouvons le constater, Kaleidoscoop a intégré la dimension environnementale dès l'écriture de son projet et dans le chantier de réhabilitation du bâtiment actuellement en cours. En parallèle, dans les offres de service déjà construites notamment avec les copilotes du tiers-lieu, la transition écologique apparaît en filigrane dans les futurs espaces, notamment dans la Boutique dédiée à l'achat responsable, tant dans les produits qui y seront vendus, que dans le projet d'espace de sensibilisation et de conciergerie solidaire.

Pour autant, à quelques mois de l'ouverture du tiers-lieu, renforcer la stratégie environnementale de Kaleidoscoop sur la globalité des espaces qui le composent et à destination de tous les publics que le lieu pourra drainer, semblait fondamental. Ma mission professionnelle s'inscrit dans cette période clé pré-ouverture afin que - Kaleidoscoop une fois en ordre de marche - puisse être d'ores et déjà opérationnel sur le volet environnemental et servir de lieu démonstrateur et exemplaire écologiquement parlant.

2.2.1. Déploiement de la stratégie environnementale de Kaleidoscoop

En vue de l'ouverture prochaine du tiers-lieu Kaleidoscoop, ma mission principale était de définir, en concertation avec les salarié.es de la structure, la stratégie sur la transition écologique du lieu. L'objectif étant de favoriser la concertation et la coopération entre toutes les parties prenantes du tiers-lieu : copilotes, Conseil Coopératif (organe de gouvernance de la SCIC), usagers réguliers, usagers ponctuels, habitants du quartier du Port du Rhin, partenaires, pour susciter l'adhésion et co-construire cette stratégie. Afin de mener à bien cette mission, celle-ci s'est déclinée en missions opérationnelles précisées ci-dessous.

Elaborer une stratégie sur la transition écologique du tiers-lieu

A partir des travaux déjà menés sur ce sujet, du guide des bonnes pratiques environnementales dans les tiers-lieux rédigé en 2021 (Annexe 7), et en lien avec l'équipe, les copilotes et les futurs locataires, la mission vise à formaliser et à mettre en place de manière opérationnelle la stratégie du tiers-lieu en matière de transition écologique. Avec une ambition : faire de Kaleidoscoop un lieu exemplaire sur la transition écologique avant même son ouverture et dans son fonctionnement quotidien à venir.

Rédiger une charte écoresponsable et un livret d'accueil pour la salle événementielle

Accompagner les usagers réguliers et ponctuels à adhérer et à mettre en pratique les valeurs d'éco-responsabilité portées par le tiers-lieu.

Le tiers-lieu va accueillir de nombreux organismes, professionnels, associations. Il est essentiel que chacun soit, dans le cadre de ses activités au sein du tiers-lieu, sensible à la protection de la nature et du vivant. L'objectif est de pouvoir remettre aux futurs usagers et aux organisateurs d'événements un livret d'accueil et une charte qui rassemblent les bonnes pratiques écoresponsables à mettre en place lors de l'occupation des espaces.

2.2.2. L'écoresponsabilité à tous les étages et pour tous les publics

Co-animer l'ECOmité

Favoriser l'interconnaissance des usagers et les accompagner à s'emparer des questions environnementales dans leur quotidien.

L'ECOmité est une instance composée des futurs usager.e.s (Annexe 5) de Kaleidoscoop. Ceux-ci se rencontrent régulièrement pour échanger sur l'installation et l'ouverture du tiers-lieu. Ils ont notamment souhaité se réunir une fois par mois pour partager leurs bonnes pratiques environnementales et réfléchir à leur mise en place au sein du tiers-lieu. Les prochains mois visent à construire un fil rouge actif et constructif sur les enjeux de la transition écologique lors de ces temps collectifs et de passer à l'action concrète pour mobiliser durablement les participants à ces ECOmités.

Participer à l'installation du lieu

Vérifier l'adéquation entre les engagements environnementaux pris et les actions mises en œuvre.

A quelques mois de l'ouverture, une des missions sera également d'assurer un rôle de proposition et de vigilance sur les questions environnementales (intégration de clauses environnementales dans les marchés publics dédiés à l'acquisition de mobilier, de travaux, de choix de matériaux, dans l'aménagement des espaces verts, dans le choix des produits d'entretien, etc.).

2.2.3. Faire vivre le tiers-lieu avant son ouverture

Développer des partenariats et programmer des évènements

Afin de créer une dynamique pérenne autour de la transition écologique au sein du tiers-lieu, la période d'avant-installation est propice à répertorier les partenaires locaux de la protection de l'environnement afin de les rencontrer et de proposer une stratégie pour nouer des partenariats avec eux et, le cas échéant, accueillir une partie de leurs activités.

Evidemment, toutes ces missions font partie de l'écosystème Kaleidoscoop et doivent donc être pensées en adéquation et interconnectées les unes avec les autres. De manière schématique, celles-ci sont restituées de la sorte :

Figure 9 : schéma récapitulatif de mes missions au sein de Kaleidoscoop.

3. Déroulement de la mission

Ces objectifs posés, il est important de décrire la manière dont celles-ci ont pu être mises en œuvre après une période d'immersion et de diagnostic de l'existant au sein du tiers-lieu, puis une phase d'idéation et de planification, afin de parvenir à une phase organisationnelle d'événements au sein de Kaleidoscoop.

3.1. Immersion au sein de la SCIC

3.1.1. Une organisation protéiforme

L'arrivée au sein de Kaleidoscoop a nécessité un temps d'immersion pour comprendre l'organisation intrinsèque à la SCIC Kaleidoscoop :

- 2 salariés aux missions multiples ;
- 1 Président ;
- 1 gouvernance multiple avec 6 collèges de membres avec des pondérations sur les droits de vote définis par type de collèges. Ces collèges se réunissent à *minima* une fois par an lors de l'Assemblée Générale de la SCIC Kaleidoscoop (Annexe 8) ;
- 1 Conseil Coopératif constitué de représentants des différents collèges qui se réunit *à minima* 1 fois par trimestre pour décider des orientations opérationnelles de la SCIC tout au long de l'année (Annexe 9) ;
- Du temps de travail de salariés des 3 structures copilotes qui, chacune, œuvre sur un ou plusieurs projets et/ou portent la coordination ou la gestion d'un espace spécifique au sein de Kaleidoscoop :
    - ❖ **Maison de l'Emploi :** du temps de travail dédié de Agathe BINNERT (50%), et Nelly KEUERLEBER (30%). Toutes deux ont pour principale mission la mise en œuvre et la gestion opérationnelle de l'espace ressource transfrontalier qui trouvera sa place dans un local dédié au rez-de-chaussée du tiers-lieu ;
    - ❖ **Cooproduction** : temps de travail dédié de Stéphane BOSSUET (30%) sur des projets liés à l'entrepreneuriat coopératif au niveau local et national ;
    - ❖ **CRESS** : temps de travail dédié de Marie BEGOC (50%) sur le pilotage des projets de la Boutique de l'achat responsable et de la Conciergerie Solidaire qui s'installent elles aussi dans un local dédié au rez-de-chaussée du tiers-lieu.

Cette organisation aux multiples instances décisionnaires et opérationnelles fait la richesse et parfois la complexité de Kaleidoscoop dans sa gestion au quotidien. Aussi, le rôle des salariés de la SCIC Kaleidoscoop en tant que chefs d'orchestre de la coordination générale du tiers-lieu est fondamentale. Surtout dans cette phase très concrète de finalisation du chantier de rénovation du bâtiment et de la mise en route imminente du tiers-lieu à échéance de cette fin d'année 2022.

Me concernant, ayant travaillé entre 2012 et 2016 à Artenréel, une des coopératives d'activités et d'emploi membres de la SCIC, Cooproduction, copilote de Kaleidoscoop, j'avais déjà connaissance à la fois de l'écosystème dans lequel gravite le tiers-lieu, mais aussi des équipes de la CRESS et de la Maison de l'Emploi. L'intégration au sein de cette organisation collective a ainsi été grandement facilitée par cette connaissance préalable des acteurs qui composent Kaleidoscoop. Il a fallu toutefois un temps d'intégration relatif à mes missions spécifiques sur le volet de la transition écologique et me saisir des avancées déjà réalisées sur le sujet par :

- L'équipe de la SCIC Kaleidoscoop, notamment sur les aspects environnementaux liés au chantier ;
- Lisa VOGEL, stagiaire en 2021 dans le cadre de la formation ECO-Conseil également, qui avait pour principale mission de réaliser un guide des bonnes pratiques environnementales en tiers-lieu par le biais d'entretiens et de visites de tiers-lieux en France, Allemagne et Suisse ;

C'est sur cette base déjà solide que j'ai ainsi pu organiser et déployer mon expertise et mes compétences dans le champ de l'éco-responsabilité.

3.1.2. Méthodes mises en œuvre

Pour planifier mes missions, je me suis appuyée sur le calendrier prévisionnel défini dans le document avant-projet transmis à ECO-Conseil et à Kaleidoscoop. En effet, nous avions d'ores et déjà bien balisé la temporalité et les livrables à produire pour chacune des missions qui m'incombait. Le diagramme de Gantt ci-après, traduit de manière synthétique l'échéancier fixé avec l'équipe de Kaleidoscoop sur l'avancée de mes missions.

Planning prévisionnel Kaleidoscoop	Missions	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Immersion/Diagnostic	Prendre connaissance de l'organisation interne de la structure et de son fonctionnement						
	Rencontrer l'équipe et les Kopilotes						
	Faire le diagnostic des actions écoresponsables déjà mises en œuvre (ECOmités)						
	S'approprier les livrables réalisés sur le volet écoresponsabilité du tiers-lieu						
Planification/Idéation	Proposer un planning prévisionnel thématique des futurs ECOmités, rendez-vous mensuels programmés avec les futurs locataires sur la démarche environnementale du lieu						
	Identifier les événements programmés à Strasbourg autour des thématiques environnementales afin d'imaginer de nouveaux partenariats						
	Identifier les acteurs incontournables de la transition écologique et fixer des rendez-vous pour présenter KaléidosCOOP						
	Faire un benchmark des chartes élaborées par d'autres-tiers lieux à destination de leurs usagers réguliers et ponctuels						
Organisation/Rédaction	Co-organiser et piloter les ECOmités programmés						
	Programmer des rendez-vous avec les acteurs incontournables de la transition écologique au niveau local						
	Programmer au moins un temps fort en partenariat avec des événements et acteurs locaux						
	Être un appui dans l'élaboration de la signalétique du lieu sur le volet environnemental auprès de l'agence de communication en charge de l'élaboration de ces supports						
	Rédiger une charte à destination des futurs usagés réguliers et ponctuels du tiers-lieu						

Figure 10 : diagramme de Gantt récapitulatif de mes missions au sein de Kaleidoscoop.

Ce planning a été ma feuille de route au quotidien afin d'avancer sereinement, et dans les échéances fixées. Une fois la phase d'immersion/diagnostic réalisée sur le mois d'arrivée au sein de Kaleidoscoop en avril 2022, j'ai très vite enclenché sur la seconde phase de mon stage, à savoir la planification et l'idéation comprenant à la fois l'identification des acteurs et des événements de la transition écologique du territoire. L'objectif étant, dans un premier lieu, de constituer :

- **Une liste de contacts** du réseau d'acteurs œuvrant sur les thématiques environnementales ;
- **Une liste d'événements** portés localement sur les enjeux de la transition écologique, mais aussi sur la dimension culturelle, avec comme objectif de proposer des temps forts autour de Kaleidoscoop dans leur programmation.

Puis, dans un second temps de programmer :

- **Des rendez-vous bilatéraux** pour présenter le projet Kaleidoscoop auprès de ce réseau d'acteurs spécifiques ;
- **Des visites de chantier** pour faire découvrir le site et expliquer la démarche environnementale du tiers-lieu sur les aspects de rénovation, aménagement du bâtiment et dans les usages à venir du tiers-lieu auprès de partenaires clés ;

- **D'imaginer des temps préfigurateurs** de Kaleidoscoop à destination du grand public dans le cadre d'événements programmés sur Strasbourg et l'Eurométropole ;
- **De planifier et de programmer** le contenu des ECOmités mensuels, temps de rencontre dédiés aux questions écoresponsables avec les futurs locataires de Kaleidoscoop.

Enfin, dans le cadre de la phase 3 de mon stage dédiée à l'organisation et à la rédaction, l'objectif a vraiment été de mettre en œuvre des actions très opérationnelles pour rendre tangible et concret le positionnement de Kaleidoscoop sur le volet de la transition écologique.

3.1.3. Outils organisationnels

Afin de travailler efficacement individuellement et collectivement, je me suis appuyée sur des outils de gestion de projets déjà plus ou moins utilisés en interne et en ai mis d'autres en place.

A titre personnel, je me suis appuyée sur un google agenda pour le suivi de mes rendez-vous et événements professionnels, outil indispensable pour une bonne gestion des journées au quotidien. Au regard de ma liste de tâches très hétéroclites, je me suis appuyée sur l'outil TRELLO, outil de gestion de projets utile pour organiser, prioriser mes tâches jour après jour.

Pour travailler en équipe restreinte Kaleidoscoop et élargie avec les collaborateurs copilotes (CRESS, MDE et Cooproduction) ayant du temps de travail dédié à Kaleidoscoop, j'ai relancé l'utilisation régulière d'un dossier DRIVE mis en place par Lisa VOGEL, éco-conseillère ayant donc fait son stage l'année dernière dans le cadre de la formation ECO-Conseil. Cet outil permettant de partager, collaborer, archiver des documents utiles pour Kaleidoscoop.

Plus spécifiquement sur le volet démarche écoresponsable, Lisa VOGEL, avait mis en place un document partagé pour lister les éco-options (Annexe 10) pouvant trouver leurs places à court, moyen et long terme au sein du tiers-lieu. Aussi, j'ai pris le soin de compléter cette matrice avec les contacts/idées que j'ai pu identifier tout au long de mon stage pour centraliser nos possibilités d'actions à venir.

Enfin, concernant les réunions hebdomadaires de Kaleidoscoop avec l'équipe restreinte et les copilotes, j'ai participé à en favoriser l'organisation : en effet, à mon arrivée, celles-ci avaient lieu tous les lundis sur le temps de la pause déjeuner dans un restaurant. Temps convivial mais peu adapté à des sujets de plus en plus nombreux et importants avec des arbitrages à faire. Aussi, la réunion d'équipe ne faisait ni l'objet d'un ordre du jour, ni d'un compte-rendu hebdomadaire. Ce qui, pour l'animation de la réunion, la priorisation des sujets à aborder et valider, et pour les archives des avancées sur le projet, pouvait manquer. Ainsi, j'ai proposé de gérer l'élaboration de l'ordre du jour, basée sur la remontée d'informations à traiter par chaque salarié.e et copilote de Kaleidoscoop et de rédiger et envoyer aux participant.e.s systématiquement un compte-rendu de ces réunions hebdomadaires. Enfin, j'avais signalé l'inconfort général de mener une réunion pendant la pause déjeuner, dans des lieux bruyants et interrompue par le service. À la suite de mes retours, il a été décidé collectivement de déplacer les créneaux de réunion au mardi matin de 10H à 12H dans nos locaux actuels. Il a été noté depuis que l'efficacité des réunions hebdomadaires s'en voyait nettement améliorée et cette organisation perdure depuis.

3.2. Une mission aux multiples facettes

3.2.1. Développement de partenariats avec l'écosystème local

La première phase de mon stage a notamment été dédiée à identifier des structures partenaires potentielles œuvrant dans le champ de l'environnement, puis à constituer un fichier de contacts avant des prises de rendez-vous individuels et collectifs avec ces structures.

Mes réseaux professionnels et personnels, ainsi que celui alimenté tout au long de la formation ECO-Conseil, m'ont permis de rapidement constituer une liste de rendez-vous à programmer pour présenter Kaleidoscoop et voir si des partenariats pouvaient se construire avec l'écosystème local.

Ainsi, entre avril et septembre, j'ai pu programmer une bonne vingtaine de rendez-vous individuels afin de présenter et de faire visiter Kaleidoscoop, et d'imaginer des partenariats et/ou des actions avec certaines structures rencontrées.

Quelques exemples ci-dessous :

- **FACE Alsace :** association travaillant sur l'animation d'appartements témoins pour sensibiliser le grand public aux économies d'énergie. Nos échanges ont pu aboutir à la venue de FACE Alsace à Kaleidoscoop (1 poste de travail loué par l'association pour une de ses collaboratrices) et à imaginer la mise en place d'un appartement témoin "mobile" au sein de la future boutique de Kaleidoscoop ;
- **Aquatiris** : bureau d'étude proposant des solutions innovantes autour du traitement et de la réutilisation des eaux usées. Projet de mettre en place une expérimentation d'un prototype de récupération des eaux grises du café de Kaleidoscoop pour l'arrosage des espaces verts extérieurs ;
- **Cine de Bussierre :** maison de la nature installée au sein du Parc de Pourtalès. Plusieurs résultats ont pu voir le jour suite à divers rendez-vous avec l'équipe du Cine de Bussierre. Tout d'abord, le référencement de Kaleidoscoop sur la cartographie (Cine de Bussierre, 2021) du réseau local d'éducation à la nature et à l'environnement que porte la maison de la nature et la participation aux réunions de ce réseau. Dans un second temps, l'organisation d'un séminaire d'équipe au Cine de Bussierre avec un temps d'animation proposée par Clémence GAVARINI, directrice du Cine. Enfin, la réflexion à plus long terme de collaborer via des interventions autour de l'éducation à l'environnement.
- **Sikle :** association pour la collecte de biodéchets à vélo pour les entreprises. Demande d'un devis auprès de Sikle pour la gestion des biodéchets du tiers-lieu une fois celui-ci en activité. Ce devis sera validé dès le démarrage effectif de Kaleidoscoop.
- **Origami et Elise :** entreprises de collecte des déchets de bureau pour en assurer le recyclage. Des visites de Kaleidoscoop ont permis l'établissement de deux devis afin d'anticiper la gestion du tri sur le site de Kaleidoscoop.
- **Leroy Merlin :** la politique RSE de Leroy Merlin et ses obligations en termes de gestion de ses invendus, incitent l'enseigne à faire des dons réguliers de mobiliers issus souvent de fin de série. Un partenariat de dons est en cours pour récupérer d'éventuels mobiliers de bureau pour aménager les futurs espaces de travail de Kaleidoscoop (bureaux partagés, coworking, salles de réunion). En effet, Kaleidoscoop incite ses futur.e.s locataires à ramener leurs propres mobiliers et complètera les espaces de travail avec - en grande majorité - du mobilier de seconde main pour être dans une logique de réemploi plutôt que d'achat de mobilier neuf.
- **Manufacture Lab** : projet de tiers-lieu autour de l'alimentation durable qui s'installera en 2023 sur l'ancien site de la Manufacture des Tabacs, quartier Krutenau à Strasbourg. Nos échanges avec la coordinatrice du tiers-lieu ont permis des retours d'expériences intéressants à

partager sur nos deux tiers-lieux, notamment sur la gestion de nos chantiers respectifs. A termes, l'idée est également d'imaginer des collaborations autour d'actions communes au sein de nos deux espaces.

- **Service Eau et Assainissement de la Ville et Eurométropole de Strasbourg** : afin d'inciter les futur.e.s usager.e.s de Kaleidoscoop, notamment les futurs occupants ponctuels de la salle événementielle à consommer l'eau du robinet et surtout à éviter l'achat de bouteilles en plastique lors de la tenue d'événements, j'ai fait une demande pour pouvoir obtenir des carafes Eau de Strasbourg auprès du service de l'Eau et de l'Assainissement. Nous avons ainsi pu récupérer une quarantaine de carafes en verre que nous mettrons à disposition dans les différents espaces collectifs du lieu (café, salles événementielles, etc.).
- **Carambar** : puisque le souhait de Kaleidoscoop est également d'être un lieu démonstrateur d'innovations dans le champ de la transition écologique, j'ai contacté l'entreprise Carambar installée sur le quartier de la Meinau à Strasbourg pour échanger avec eux sur la réalisation d'un projet d'éolienne sur le toit de leur bâtiment qu'ils ont mené à bien il y a quelques années avec l'appui du dispositif SÈVE de l'Eurométropole de Strasbourg. Cet appel à projets dédié à l'économie verte permet à des entreprises locales, porteuses de projets verts et à des étudiants en formations vertes de l'Eurométropole, de se rencontrer et de pouvoir travailler ensemble sur des projets communs pour aboutir à des réalisations concrètes et durables. Après échange avec le référent en interne de Carambar qui a pu piloter ce projet : Kaleidoscoop garde dans ses options futures la mise en œuvre d'un projet similaire et/ou d'un autre projet innovant dans le cadre de l'appel à projets SÈVE.
- **Réseau des tiers-lieux Grand Est :** à l'échelle du Grand Est, un réseau des tiers-lieux s'est structuré autour de trois missions : partager, accompagner et valoriser les tiers-lieux en région. Mon arrivée a permis de dégager du temps pour que l'équipe se mobilise sur les premières rencontres de ce réseau. Ainsi, le 10 juin 2022, nous avons pu présenter Kaleidoscoop et notamment toute sa démarche environnementale devant les autres tiers-lieux locaux présents. Dans la même logique de réseautage, Kaleidoscoop a pris part aux premières rencontres nationales organisées par France Tiers-Lieu à Bliiida, tiers-lieu basé à Metz, les 17,18, 19 octobre, journées d'échanges, de tables-rondes et d'ateliers. Enfin, nous avons commencé à travailler avec la Cyber Grange, tiers-lieu dédié au numérique basé sur le quartier de Hautepierre à Strasbourg, sur une réponse collective à l'Appel à Projets national DEFFINOV qui sera publié prochainement en région qui vise à soutenir l'activité de formation dans les tiers-lieux. Kaleidoscoop apporte deux axes de formation dans la réponse à venir à cet appel à projets : le transfrontalier et la transition écologique.

3.2.2. Animation des ECOmités et rédaction d'outils au service de la transition

Comme précisé dans le détail de mes missions définies avant le démarrage de mon stage, un des objectifs fixés était la co-animation des ECOmités. Lancés en 2021 par Lisa VOGEL, ces rendez-vous mensuels à destination des futur.e.s locataires de Kaleidoscoop ont pour principaux objectifs de :

- Créer du lien entre les futur.e.s usager.e.s régulier.e.s du tiers-lieu ;
- Se projeter collectivement dans le fonctionnement écoresponsable de Kaleidoscoop ;
- Mobiliser des ressources extérieures pour alimenter/enrichir les réflexions du collectif ;
- Rédiger la charte écoresponsable des futurs usagers de Kaleidoscoop ;
- Mettre en place des ateliers DIY pour proposer des actions concrètes autour d'écogestes.

L'idée étant également de traiter de l'écoresponsabilité au travers de 8 thématiques définies ci-dessous.

Figure 11 : pictogrammes récapitulatifs des axes de travail des ECOmités.

Ainsi, d'avril à septembre, j'ai programmé ces ECOmités, en concertation avec Lisa VOGEL, et en ai défini les contenus et les ai animés. A l'exception du mois de juin où, pour des raisons internes d'organisation, nous n'avons pas pu en programmer. Ci-dessous sont présentés les contenus de chaque ECOmité programmé.

Avril 2022 : intervention de la SPL Deux-Rives, aménageur urbain, sur le projet urbanistique du site de la COOP axée sur les choix écologiques mis en œuvre dans le projet de rénovation du site :
Dépollution des terres
Pour 2 types d'usage :

- Sols fertiles : renaturation des sols, plantation de petits végétaux, réutilisation sur les espaces verts ;
- Géotechnique : utilisation pour la construction des plateformes sur lesquelles sont construits les différents îlots de bâtiments.

Chauffage du site
Approvisionnement via une chaufferie biomasse au bois et via le réseau de chaleur issu des énergies fatales des industries implantées au Port autonome.
Mobilité durable

- Création de parkings en silo : pas de stationnement, sauf pour de la livraison ;
- Création de continuités piétonnes pour un quartier apaisé et plantation en pleine terre de la végétation ;
- Places d'autopartage prévues dans les parkings en silo ;
- Arrêt de Tram déjà installé (Start'COOP) ;
- Future extension de la ligne F qui desservira aussi le site de la COOP.

Energie & végétalisation

- Panneaux solaires sur plusieurs bâtiments et sur les parkings en silo ;
- Création de toitures maraîchères et façades végétalisées ;
- Jardins partagés installés sur plusieurs toits.

Mai 2022 : travail sur la signalétique pédagogique axée sur le volet environnemental de Kaleidoscoop

Objectifs :

- Mettre en valeur les actions environnementales mises en œuvre et à venir au sein de Kaleidoscoop ;
- Sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux via des chiffres clés et des bonnes pratiques écoresponsables.

Publics cibles :

- Usagers réguliers du tiers-lieu (structures installées de manière pérenne dans les locaux) ;
- Usagers ponctuels (coworkers, structures utilisatrices de la salle événementielle, structures partenaires, etc.) ;
- Grand public (habitants du quartier, utilisateurs du café, acheteurs de la Boutique, etc.) ;
- Réflexion sur les modes de communication et d'information auprès des publics : sensibiliser ? Inciter ? Encourager ? Imposer ?

Thématiques identifiées et pistes de réflexion :

- **Rénovation du bâtiment** : choix de matériaux locaux et biosourcés, réemploi ;
- **Gestion des déchets :** minimiser les gisements, tri et collecte des déchets recyclables, collecte des biodéchets, installation d'un composteur pédagogique ;
- **Eau et biodiversité** : cuve de récupération des eaux pluviales pour arrosage des espaces verts, choix d'essences végétales locales ;
- **Achat responsable** : seconde main, produits issus des circuits-courts et bio, artisanat local ;
- **Alimentation durable** : boissons et alimentations saines et locales ;
- **Mobilité** : mobilités douces privilégiées, accessibilité en tram, atelier de réparation de vélos, vélos mutualisés ;
- **Ecogestes au quotidien** : éteindre la lumière, ne pas laisser les ordinateurs en veille, faire le tri des déchets ;
- **Efficacité énergétique** : refus de la climatisation, chauffage via réseau de chaleur.

Cet ECOmité s'est terminé par un atelier plantation de semis pour les futurs espaces verts de Kaleidoscoop.

Figure 12 : photo réalisée dans le cadre de l'atelier semis lors de l'ECOmité de mai 2022.

Cet ECOmité a donné lieu par la suite à des séances de travail dédiées à ce projet de signalétique pédagogique avec quelques personnes intéressées par cette thématique au sein de l'équipe de Kaleidoscoop et des copilotes. Un des volontaires en service civique de Kaleidoscoop étant graphiste de formation, celui-ci a souhaité travailler à une proposition de panneau type déclinable par la suite sur l'ensemble des thématiques identifiées qui feront l'objet d'un panneau de signalétique. Sans être arrêté en termes de contenu, le format a été globalement validé en interne.

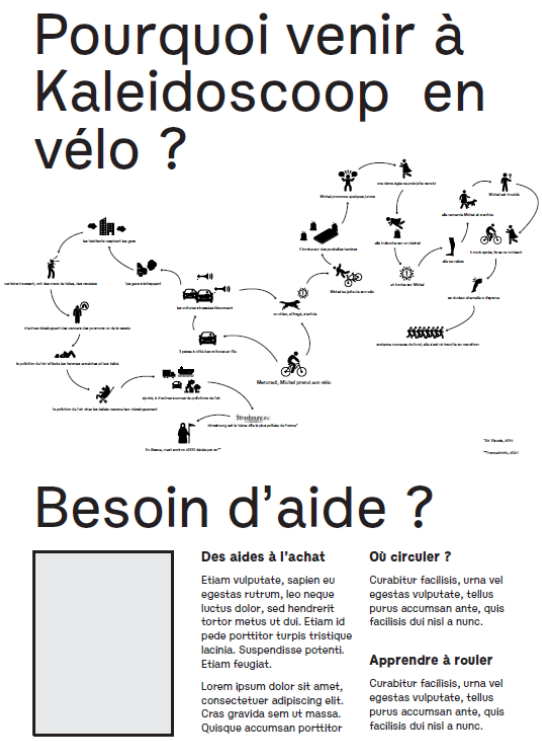

Figure 13 : visuel d'un essai de panneau type de signalétique pédagogique conçu pour Kaleidoscoop.

Juillet 2022 : conférence *Teach The Shift* proposée par Mihai et François, bénévoles au sein de l'association Les Shifters[23] du Shift Project[24].

Cette conférence montre qu'à l'échelle individuelle et collective, il est possible d'avoir un impact positif et significatif sur son empreinte carbone et sur le changement climatique.

Quelques chiffres & infos clés retenues lors de cette intervention :

- COP21[25] suite au rapport du GIEC (GIEC, 2022) : objectif de rester sous la barre de **+1,5°C ;**
- Nécessité de prendre en compte le **cycle de vie global d'un objet** pour en comprendre son impact environnemental ;

[23] Les Shifters : association nationale déclinée en association locale qui œuvrent pour libérer l'économie française de la contrainte carbone.

[24] The Shift Project est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 d'intérêt général guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, sa mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique.

[25] COP21 : La conférence des parties est responsable du maintien des efforts internationaux pour faire face aux changements climatiques.

- Le **transport** est le secteur le **plus émetteur de GES** (Gaz à effet de serre), soit **27%** des émissions totales (devant le logement, la construction, les biens de consommation, l'alimentation et les services publics) ;
- **Objectif 2050 :** parvenir à des émissions limitées à **2 tonnes (de GES)/personne/an.** Aujourd'hui, en moyenne, chaque français émet **9,5 tCO2/an** ;
- L'utilisation des transports en commun **divise par 3** nos émissions de GES ;
- **70%** des surfaces agricoles à l'échelle mondiale sont dédiés à nourrir les animaux ;
- Règle des **3R** : **R**éduire | **R**éutiliser | **R**ecycler.

La suite de l'ECOmité a été dédiée à un premier temps de travail collectif sur le projet de charte écoresponsable à destination des futurs locataires de Kaleidoscoop. Cette charte a vocation à être signée par les futur.e.s occupant.e.s régulier.e.s du tiers-lieu afin de les rendre partie-prenante des engagements de Kaleidoscoop en matière de transition écologique.
Au regard de l'engagement collectif souhaité autour de cette charte, il paraissait évident que celle-ci puisse être coécrite par les structures locataires de Kaleidoscoop. Toutefois, afin de rendre cet exercice le moins fastidieux pour le collectif et ne pas démarrer d'une page blanche, il m'a semblé utile et nécessaire de réaliser un premier inventaire de chartes d'autres tiers-lieux à la fois comme base d'inspiration possible, mais également pour voir quels étaient les axes mis en avant dans ces dernières, notamment sur le volet écoresponsable. Ce travail d'étude m'a permis de réunir une dizaine de chartes et de m'en servir comme base rédactionnelle pour faire une première proposition de charte écoresponsable pour Kaleidoscoop, en axant évidemment le contenu de celle-ci sur les valeurs environnementales et sociales du tiers-lieu. C'est cette première base rédactionnelle que j'ai soumise au collectif lors de cet ECOmité. Cela a permis aux participants présents de se saisir rapidement du contenu, des enjeux de cette charte et de l'abonder, faire des retours constructifs afin d'aboutir à une future V2 de cette charte. Il a été convenu à l'issu de cet ECOmité que celui programmé en août serait à nouveau dédié à ce travail rédactionnel avec comme objectif d'aboutir à la charte définitive de Kaleidoscoop.

Août 2022 : ECOmité dédié à la finalisation de la charte écoresponsable du tiers-lieu.
Dans l'intervalle de l'ECOmité du mois de juillet et de celui du mois d'août, j'ai intégré toutes les remarques et modifications émises par les participants et proposé une V2 lors de cette nouvelle réunion dédiée. A l'issue de cet ECOmité, la charte écoresponsable (Annexe 11) a été finalisée et a fait l'objet d'une validation collective. Ont également été discutées à cette occasion des modalités de signature de celle-ci :
- Les structures seront signataires de cette charte ;
- Devrait-elle être affichée dans l'espace collectif des bureaux partagés ?
- Cette charte devrait-elle être signée en parallèle par chaque salarié des structures ?
- Devrait-on personnaliser la charte pour que les salariés y adhèrent plus aisément ?
- Devrait-on penser un événement officiel autour de la charte ?
- Devrait-on prévoir un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants avec un temps dédié à la signature de la charte ?

Toutes ces questions sont restées ouvertes à ce stade, le collectif n'ayant pas tranché sur ce point à l'issue de la réunion. Il a également été discuté que les modalités de signature de la charte pourraient évoluer et être testées une fois le lieu en fonctionnement, pour s'appuyer sur la dynamique spontanée et générée par le démarrage du tiers-lieu. En effet, il est difficile de décider de toute l'organisation avant même l'ouverture du lieu : on sait à quel point l'anticipation a parfois ses défauts. Entre ce que

l'on conçoit être la bonne solution avant d'avoir pu la tester en direct et en condition de travail, il y a parfois des décalages. De fait, poser les jalons, en l'occurrence avoir finalisé la rédaction de la charte a été déjà une grande étape pour le collectif.
Le choix de rédiger cette charte collectivement s'inscrit dans un processus itératif souhaité par Kaleidoscoop dans son fonctionnement global : être dans un processus d'amélioration continu et d'évolution constante pour être toujours en cohérence avec le développement du lieu, de ses usages et plus globalement avec l'environnement sociétal qui l'entoure.

Septembre 2022 : ECOmité dédié à la mise en œuvre de questionnaires sur les pratiques écoresponsables des futur.e.s usager.e.s.

Lors de la formation ECO-Conseil, nous avons souvent parlé de la pertinence de réaliser un bilan carbone[26] de l'entreprise. Il a plusieurs fois été évoqué en interne la pertinence, à terme, de réaliser un bilan carbone de Kaleidoscoop après une année de démarrage du tiers-lieu afin d'avoir des données chiffrées de référence pour mettre en place cet outil de suivi. Réaliser ce bilan carbone aurait également du sens au regard de la démarche environnementale du tiers-lieu. Toutefois, on sait aussi que la mise en œuvre d'un bilan carbone, soit réalisée par un prestataire externe qualifié, soit en interne de manière plus artisanal, peut avoir ses limites : des données chiffrées qu'il n'est pas évident de retranscrire d'un point de vue des organisations de travail quotidiennes, de faire comprendre à tous les futur.e.s usager.e.s du lieu, etc.
De fait, sans attendre la mise en œuvre d'un bilan carbone qui pourra intervenir dans un second temps une fois le lieu en activité, il a semblé pertinent à l'équipe de Kaleidoscoop d'impliquer les futur.e.s usager.e.s du lieu dans une démarche de questionnaires visant à identifier leurs usages avant l'arrivée dans le lieu, afin d'avoir des données chiffrées pour pouvoir les réinterroger sur la même base après l'installation à Kaleidoscoop.
Les objectifs :

- Connaître les habitudes écoresponsables des usager.e.s avant l'installation ;
- Voir les impacts positifs éventuels de l'emménagement à Kaleidoscoop et de la dynamique collective sur ces habitudes individuelles ;
- Mettre en place des outils et des actions d'accompagnement à destination des futur.e.s usager.e.s pour faciliter l'intégration de nouvelles habitudes écoresponsables dans leur quotidien.

Les thématiques identifiées pour les questionnaires :

- **Mobilité** : analyse des modes de déplacement des usager.e.s (voiture, vélo, transports en commun), des distances réalisées, de l'investissement financier engagé, etc. ;
- **Consommation** : analyse des consommations en termes d'énergie, de numérique et de déchets ;
- **Bien-être au travail** : question sur la qualité de vie au travail, des avantages du collectif, etc.

Un exemple d'une grille d'auto-évaluation qui pourrait être intégrée comme préalable au remplissage de ces questionnaires thématiques pour permettre aux répondant.e.s de se situer eux-mêmes sur leur

[26] Le bilan carbone est un outil qui permet de calculer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entreprise donnée. Grâce aux résultats obtenus, les responsables de la société peuvent avoir une idée de l'empreinte carbone qu'a leur activité sur l'environnement, plus particulièrement en ce qui concerne le réchauffement climatique et de mettre en place des actions visant à réduire ses émissions (méthodes de production, outils de sensibilisation auprès des salariés, etc.).

degré de prise en compte des enjeux environnementaux et des écogestes dans leur quotidien a été imaginé.

En arrivant à Kaleidoscoop

Moi et l'écoresponsabilité : sur une échelle de 1 à 10, où est-ce que je me situe ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Figure 14 : grille d'auto-évaluation à destination des futur.e.s usager.e.s sur leur positionnement écoresponsable.

Cet ECOmité a ainsi permis de définir les thématiques prioritaires pour ces questionnaires en cours de finalisation actuellement avec envoi prévu avant l'emménagement à Kaleidoscoop. Ce temps d'échange s'est terminé sur un nouvel atelier DIY : confection de pastilles de lave-vaisselle pour la future cuisine collective de Kaleidoscoop et pour les usager.e.s à leur domicile.
Ces petits temps pratiques et manuels sont toujours grandement appréciés : ils nécessitent très peu de temps de préparation, peu d'investissement financier et permettent de passer à l'action, de faire des petites choses concrètes mais qui ont du sens au regard des échanges ayant lieu dans le cadre des ECOmités. Cela permet aussi à tout un chacun d'avoir un espace pour présenter ce qu'il met en œuvre dans son quotidien et de le partager au collectif, de voir les degrés d'implication qui sont très hétéroclites même au sein de collectif globalement déjà bien sensibilisé aux enjeux environnementaux. Ce qui confirme également l'importance d'une animation encadrée, programmée et durable, dédiée aux thématiques de développement durable avant l'emménagement à Kaleidoscoop et surtout dans la vie du lieu au quotidien une fois celui-ci en ordre de marche.

La suite des ECOmités une fois Kaleidoscoop ouvert :

Cette instance des ECOmités perdurera suite à l'ouverture du tiers-lieu et prendra peut-être un essor et des responsabilités nouvelles dans :

- La mise en place d'ambassadeur.trice.s développement durable au sein du tiers-lieu ;
- L'accueil des nouveaux usager.e.s pour les sensibiliser à la démarche écoresponsable portée par Kaleidoscoop, aux outils développés et aux actions proposées ;
- La proposition de nouvelles actions pour aller toujours plus loin dans la démarche environnementale du tiers-lieu.

Rédaction d'un livret d'accueil à destination des futur.e.s usager.e.s de Kaleidoscoop (Annexe 12) :

En parallèle de la rédaction de la charte écoresponsable, une de mes missions définies était la rédaction d'un livret d'accueil à destination :

- Des utilisateur.trice.s de la salle événementielle ;
- Des futur.e.s usager.e.s de Kaleidscoop.

L'objet de ce livret d'accueil est d'y présenter le fonctionnement général du lieu mais aussi et surtout sa démarche environnementale pour accompagner les utilisateur.trice.s dans une appropriation des valeurs portées par le tiers-lieu dans leur occupation de celui-ci.
Pour la salle événementielle, l'objectif est d'inciter les structures organisatrices d'un événement (formation, séminaire, réunion) à faire appel à l'équipe de Kaleidoscoop pour les accompagner à être

le plus vertueux possible le temps de leur présence sur place. Notamment en leur mettant à disposition des ressources utiles du type :

- Une liste de prestataires écoresponsables : exemple des traiteurs auxquels faire appel s'ils souhaitent avoir une livraison de repas sur place lors de leur événement. Kaleidoscoop pourra par exemple rediriger les structures vers l'annuaire des prestataires écoresponsables développé par Emerge, Eco-Manifestations Réseau Grand Est[27].
- Une liste d'intervenant.e.s potentiel.le.s pour l'animation de leurs événements, séminaires, teambuilding en s'appuyant sur les structures qui s'installeront à Kaleidoscoop. Bon nombre de futur.e.s locataires du tiers-lieu sont en capacité de proposer des interventions autour des thématiques artistiques, sociales, entrepreneuriales et environnementales. La présence de Cooproduction, SCIC qui regroupe les trois Coopératives d'Activités et d'Emploi Artenréel, Antigone et Coopénates, accompagne ainsi plus de 300 entrepreneur.e.s salarié.e.s dont un certain nombre déploient leur activité sur les thématiques précitées. Ce vivier d'entrepreneur.e.s sera une ressource clé pour Kaleidoscoop afin de proposer une offre de services et de compétences particulièrement riche auprès des futur.e.s usager.e.s de la salle événementielle.
- D'un point de vue pratique : Kaleidoscoop pourra également mettre à disposition des carafes d'eau Ville de Strasbourg à destination des occupants de la salle événementielle et proposer les services Ethiloc[28] d'Emmaüs Scherwiller qui s'installe dans la Boutique de Kaleidoscoop, notamment la location de vaisselle et verres réutilisables avec service de nettoyage inclus.

Le livret d'accueil pour la salle événementielle est en cours de finalisation et servira de base au livret qui sera remis à tout.e.s les usager.e.s de Kaleidoscoop : locataires pérennes, utilisateur.trice.s de l'espace de coworking, etc.

Rédaction de l'Appel à candidature pour la recherche d'un exploitant pour le café de Kaleidoscoop (Annexe 13) :

En termes de rédactionnel, il m'a été demandé de co-rédiger un dernier document qui n'était initialement pas prévu dans mes missions mais semblait cohérent au regard de son contenu : l'Appel à candidature pour la recherche d'un exploitant pour le café de Kaleidoscoop. Après des discussions en interne sur le fait d'internaliser ou d'externaliser la gestion de ce café au sein du tiers-lieu, il a finalement été acté que sa gestion serait déléguée à un exploitant extérieur. Cela pour plusieurs raisons :

- Pour consolider le modèle économique du tiers-lieu : la sous-location de cet espace engendrera pour Kaleidoscoop les revenus d'un loyer mensuel fixe non négligeable ;
- Le professionnalisme nécessaire pour la gestion d'une activité commerciale de type café : l'internalisation de ces activités nécessiterait la formation des équipes de Kaleidoscoop à la gestion d'un café ce qui n'est pas à l'heure actuelle la priorité du lieu.

---

[27] Depuis 2011, Éco-Manifestations Alsace (EMA) assure la promotion de la culture éco-responsable dans le cadre général du développement durable auprès des organisateurs de manifestations de tout type. La mission d'EMA consiste à les conseiller et à les accompagner dans leur démarche à la fois environnementale, sociale et sociétale. EMA est à l'initiative du réseau EMeRGE grâce à au soutien financier de l'ADEME.

[28] Ethiloc : l'Atelier Chantier d'Insertion EMMAÜS ETHILOC est né le 1er janvier 2020 et propose toute une gamme de produits à louer à des prix solidaires. Location de vaisselles, gobelets réutilisables avec prestation de nettoyage, petit mobilier, etc.

La co-rédaction de cet Appel à candidature café m'a été confiée du fait de la nécessité d'y intégrer toute la démarche écoresponsable attendue par le futur exploitant de cet espace. En effet, pour garder la cohérence globale du tiers-lieu, il est évident que Kaleidoscoop souhaite voir s'installer dans le café un exploitant qui comprendra et saura mettre en avant les valeurs défendues par le lieu : démarche zéro déchet, choix prioritaire de produits locaux et bio, aménagement des espaces dans un soucis de réemploi, collaboration à prévoir avec les structures alimentaires qui vendront leurs produits dans la Boutique de Kaleidoscoop, etc.
Le travail rédactionnel de l'Appel à candidature devait donc prendre en compte ces différents aspects, en sus des aspects techniques à indiquer dans ce document. Afin de m'appuyer sur des ressources externes compétentes sur la rédaction de ce type de document, j'ai demandé à la SPL Deux-Rives, aménageur urbain de la COOP et habitué à publier des Appel à candidature de ce genre, une relecture commentée de notre première base rédigée. Les retours constructifs transmis ont permis la finalisation de ce document, en cours de relecture actuellement pour validation auprès de notre cabinet d'avocats ADVEN.

3.2.3. Programmation d'événements préfigurateurs

La dernière mission sur laquelle j'ai travaillée et qui m'a fortement occupée a été l'organisation d'événements préfigurateurs ouverts au grand public ayant pour objectifs :

- De présenter les activités de Kaleidoscoop sur le volet environnemental sans attendre l'ouverture du lieu ;
- De permettre à l'écosystème local et au grand public d'identifier Kaleidoscoop comme organisateur d'événements ;
- De programmer ces événements dans le cadre de temps-forts locaux, voir nationaux pour bénéficier d'une visibilité et d'une communication accrue autour des événements portés par Kaleidoscoop.

Ci-dessous, je présente de manière détaillée l'organisation des événements que j'ai proposés et coordonnés durant la durée de mon stage.

17 mai 2022 : organisation d'une visite de Kaleidoscoop dans le cadre des 48H de l'Agriculture Urbaine[29] coordonnées par ECO-Conseil.

Cette visite apprenante intitulée Tiers-lieu & Transition écologique était axée sur l'aménagement des espaces verts et le choix des essences qui seront plantées au sein du tiers-lieu. Cette visite a été animée par l'équipe de Kaleidoscoop, accompagnée par Benoît Bécher de Est Paysages - entreprise de paysagistes basée à Geispolsheim -, ayant été sélectionnée dans le cadre du marché public lancé par Kaleidoscoop pour ses espaces verts. Cette visite a permis à l'équipe de Kaleidoscoop et Est Paysages d'affiner la palette végétale (Annexe 14) des espèces locales qui seront plantées à la fois sous la verrière du tiers-lieu et sur la terrasse adjacente du café. Les plantations auront lieu en novembre prochain pour permettre à celles-ci de se développer au printemps 2023.
Les aspects techniques présentés :

- Deux espaces verts à aménager : sous la verrière et sur la terrasse extérieure du café ;

[29] Les 48h de l'Agriculture Urbaine met en avant des événements participatifs organisés par des structures locales dans de nombreuses villes en France, en Espagne et en Belgique. L'objectif est de faire découvrir l'agriculture urbaine au grand public.

- Pas d'arrosage automatique prévu : arrosage manuel avec deux arrivées d'eau via des robinets.

Contraintes techniques pour le choix des plantations :

- Verrière fermée sur toute la longueur du bâtiment, mais qui dispose d'une ventilation naturelle par les portails grillagés d'une part et d'autre de celle-ci, et pas de soleil direct sur le bâtiment ;
- Terrasse extérieure du café très minérale et ensoleillée ;
- La terre ramenée dans ces espaces verts conditionne la vie des plantes et le rendu global : capacité naturelle de rétention de la terre à optimiser avec du paillage et du mulch[30].

Les plantations imaginées :

- Essences locales pour rester cohérent sur le choix de favoriser le local dans tous les aspects du projet du tiers-lieu ;
- Penser des floraisons toute l'année pour que la verdure soit omniprésente à Kaleidoscoop et en renforce son aspect convivial ;
- Imaginer un réel écrin de verdure du côté de la terrasse extérieure du café pour créer un espace intimiste et apaisant ;
- Planter des espèces grimpantes sur les grilles et les escaliers de la terrasse du café du type passiflore, clématite, pour déminéraliser cet espace extérieur ;
- Planter des petits fruits (groseilliers, framboisiers, cassissiers, tomates) et aromates (menthe, verveine, sauge) pour un usage à la fois pédagogique et utilitaire : démontrer que même dans des espaces restreints et urbains, on peut cultiver quelques petites plantations à usage alimentaire. Et aussi pouvoir se servir notamment des aromates pour faire des tisanes artisanales pour les usagers de Kaleidoscoop.

28 juin 2022 : organisation d'un événement dans le cadre de Qu'est-ce qu'on mange[31] organisé par l'Eurométropole de Strasbourg.

La proposition de Kaleidoscoop à cette occasion était de mettre en avant les produits alimentaires qui seront vendus dans l'espace boutique de Kaleidoscoop et ainsi de mettre en valeur les structures partenaires de ce projet. Cet événement s'est déroulé au Point COOP et a permis de mettre en avant et de faire déguster les produits de Moi Moche et Bon (jus de fruits antigaspi élaborés à partir de fruits non calibrés et destinés à être jetés car invendus), des Jardins de la Montagne Verte (panier de légumes et de fruits de saison), des Jardins de Gaïa (thés et tisanes bio), de Terra Alter Est (tartinades de légumes frais de saison et locaux). Cet événement a également été l'occasion de présenter les projets autour de l'alimentation durable incubés au sein de SINGA et notamment l'association strasbourgeoise Stamtish qui œuvre à faciliter l'inclusion sociale et professionnelle des personnes issues des migrations grâce à la cuisine et le milieu de la restauration.

[30] Mulch : terme anglo-saxon qui désigne une couverture du sol par une couche de matériaux d'origine organique, minérale ou synthétique.

[31] Evénement Qu'est-ce qu'on mange : 1er rendez-vous de l'alimentation durable organisé par l'Eurométropole de Strasbourg pour cuisiner, débattre, partager et rencontrer les acteurs locaux sur la thématique d'une alimentation plus saine, plus équitable, plus durable.

En seconde partie de soirée, j'avais invité le collectif porteur du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation[32] à Strasbourg (démarche initiée au niveau national et déclinée en antennes régionales voire locales) à présenter la démarche autour de ce projet d'accessibilité pour toutes et tous à une alimentation saine et durable à travers un système de cotisation sociale. Cette présentation a été suivie d'un ciné-débat autour du film projeté ce soir-là : La Part des Autres[33] de Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage, film qui pose un regard sur l'appauvrissement tant des producteurs que des consommateurs, et interroge les conditions d'un accès digne à une alimentation de qualité et durable.

18 septembre 2022 : organisation d'une visite dans le cadre de Stras'N'Bike, événement coordonné par le PAS (Port Autonome de Strasbourg) et l'Office des Sports de Strasbourg.

Cet événement vise à promouvoir les mobilités douces dans le cadre de la Semaine Européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2022 et des Journées du Patrimoine organisées cette année les 17 et 18 septembre 2022. Cet itinéraire à vélo proposé au grand public a permis, cette année, de faire (re)découvrir tout le quartier COOP et les entreprises localisées sur le site du Port du Rhin au grand public. Kaleidoscoop a ainsi pu accueillir tous les visiteurs curieux et présenter le travail de réhabilitation de son bâtiment historique, ses activités et sa démarche environnementale.

27 septembre 2022 : organisation d'une visite dans le cadre des Journées de l'Architecture (JA)[34] dont la thématique annuelle était cette année Ressources.

A Strasbourg, ces journées sont coordonnées par la Maison Européenne de l'Architecture du Rhin supérieur (MEA). La visite que j'ai programmée était axée sur la rénovation énergétique des bâtiments, avec l'exemple de Kaleidoscoop, et sur le réemploi de matériaux pour limiter l'impact des chantiers de construction. Pour apporter des regards complémentaires sur ces sujets et les illustrer d'exemples concrets, j'ai invité l'Agence du Climat[35] et BOMA, Les BOnnes MAtières à intervenir lors de cette visite. BOMA est aussi intervenu en tant que prestataire de Kaleidoscoop sur le chantier de rénovation du bâtiment : en effet, comme précités, 5 lots dans les marchés publics lancés par Kaleidoscoop étaient soumis à l'intégration d'éléments de réemploi qui ont fait l'objet d'un accompagnement par BOMA (identification des gisements, prise de contact avec les entreprises des chantiers concernés, rachat des matériaux de réemploi pour les intégrer au chantier de Kaleidoscoop). Les 5 lots concernés par le réemploi étaient les suivants :

1. **Cloison** : récupération de cloisons pour la construction de Points Phone, sortes de cabines téléphoniques isolées phoniquement qui seront installées dans les espaces de bureaux partagés et de coworking pour permettre aux travailleurs de s'isoler rapidement pour passer des appels téléphoniques sans déranger leurs voisins de bureau et en toute confidentialité ;

---

[32] Le collectif travaille à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

[33] Film à retrouver sur le site web de la CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), réseau constitué de groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agroécologique.

[34] Créées en 2001, les Journées de l'Architecture (JA) sont devenues le plus grand festival transfrontalier d'architecture d'Europe dédié au grand public.

[35] Agence du climat, le guichet des solutions : propose une offre multiservices à destination des ménages, des entreprises et des communes pour réussir la transition énergétique et climatique sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

2. **Menuiserie** : récupération de portes pour certains espaces intérieurs ;
3. **Serrurerie** : récupération de serrures pour la fermeture de portes de Kaleidoscoop ;
4. **Carrelage et faïence :** pour équiper les sanitaires ;
5. **Plomberie et sanitaire :** récupération de matériel et de sanitaires complets pour les installer dans les espaces sanitaires de Kaleidoscoop.

Figure 15 : visuel de la 1ère visite de Kaleidoscoop réalisée dans le cadre des JA 2022.

28 septembre 2022 : coordination de l'événement Automna dans le cadre de la Quinzaine des Jardins Partagés[36] pilotée par ECO-Conseil.

Cet événement a permis l'organisation d'un temps festif et pédagogique au jardin partagé du Port du Rhin géré par le CSC Au-Delà des Ponts. Nous avons pu programmer à cette occasion un atelier sur les encres végétales avec l'atelier Faire Ici duo d'artistes/ designers explorant des techniques manuelles dans le cadre d'ateliers pédagogiques et créatifs ouverts au grand public. Cet événement a aussi été l'occasion de présenter des objets créés pour le jardin par le FabLab AV-Lab[37]. La restauration a été assurée par Noémie Waldt[38], designer et traiteure qui a préparé des encas sucrés et salés à partir de produits locaux et bio.

Cet événement en plein cœur du Quartier Prioritaire de la Ville[39] (QPV) du Port du Rhin, mitoyen de la COOP, en partenariat avec le CSC Au-Delà des Ponts était une première pour Kaleidoscoop. Cela a permis d'expérimenter des actions de sensibilisation environnementale à destination du public de ce QPV et d'ancrer durablement des perspectives de collaboration autour d'un programme d'interventions de ce genre avec le CSC.

---

[36] La quinzaine des jardins partagés permet de valoriser toutes les initiatives des jardiniers et invite à faire connaître au plus grand nombre ces espaces de rencontre entre habitants du quartier. Il s'agissait cette année de la première édition de cet événement coordonné par ECO-Conseil.

[37] AV-Lab est un Fab Lab installé sur le site de la COOP à Strasbourg dans les ateliers d'artistes appelés Les Ateliers Eclairés.

[38] Noémie Waldt #Noémie Cuit propose des prestations culinaires à partir de produits bios et locaux.

[39] Les quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont des quartiers définis, par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, pour être la cible d'actions prioritaires de la politique de la ville en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

Dans la continuité de cet événement, Kaleidoscoop a répondu à l'Appel à Projets (AAP) Education à l'Environnement 2023 de l'Eurométropole de Strasbourg visant à la réalisation d'ateliers pédagogiques à destination d'un public familial situé en QPV. J'ai pu rédiger cette demande de subvention en intégrant le CSC Au-Delà des Ponts comme partenaire clé à l'organisation des interventions programmées en 2023 dans le cadre de cet AAP.

Figure 16 : visuel de l'événement Automna organisé par Kaleidoscoop en septembre 2022.

30 septembre 2022 : organisation d'une seconde visite dans le cadre des JA.

Cette visite a été programmée cette fois avec les cabinets d'architecture Chemetoff (l'architecte réputé Alexandre Chemetoff a été le maître d'œuvre de tout le projet de réhabilitation du site de la COOP à Strasbourg) et de UN1ON, architecte de Kaleidoscoop. Cette visite était axée sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans les choix architecturaux : privilégier des projets de rénovation plutôt que de construction de bâtiments neufs et ainsi limiter l'impact environnemental du secteur du BTP et l'étalement urbain, choisir des matériaux biosourcés, penser l'aménagement bioclimatique des espaces, etc.

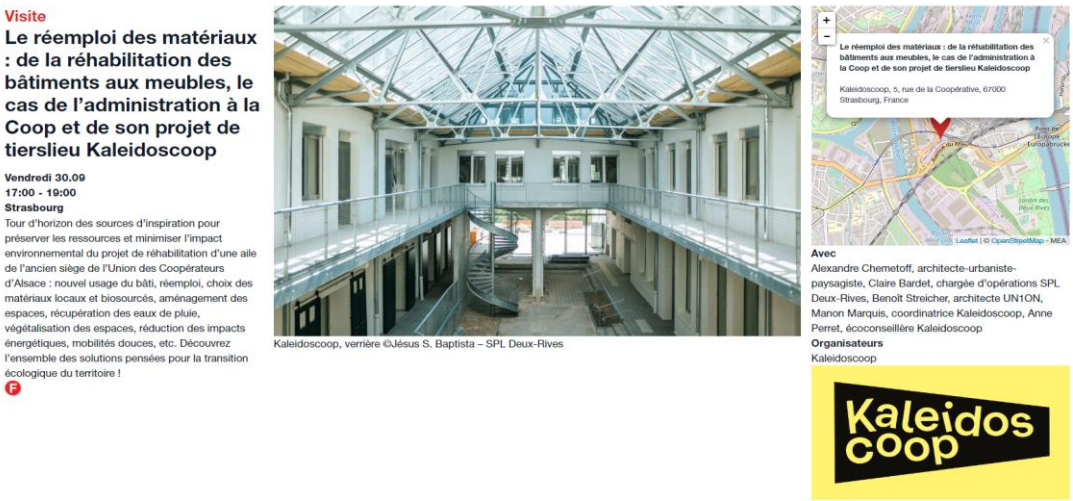

Figure 17 : visuel de la deuxième visite de Kaleidoscoop réalisée dans le cadre des JA 2022.

Organisation des apéros-visite :
En parallèle de ces événements, j'ai participé activement à l'organisation des apéros-visite : invitation à visiter Kaleidoscoop suivi d'un apéro convivial pour les participants. L'objectif de ces apéros-visite étaient de :

- Créer de la visibilité autour de Kaleidoscoop avant son ouverture ;
- Faire visiter le lieu à des structures intéressées pour prendre des bureaux dans les futurs espaces de travail ;
- Faire se rencontrer l'écosystème qui gravite autour de Kaleidoscoop : partenaires de l'ESS, du secteur culturel et artistique, du champ de l'environnement, partenaires allemands, etc. De mon côté, j'ai ainsi pu compléter nos mailings d'invitations de contacts de structures œuvrant dans le champ de l'environnement. Ainsi, nous avons pu programmer 6 apéros-visite aux dates suivantes : 28 avril / 19 mai / 2 juin / 29 juin / 25 août / 8 septembre.

En moyenne, ces apéros-visite ont mobilisé environ 30 participants mais jusqu'à 80 personnes en juin. Celui du 25 août était dédié à l'invitation des membres du Pôle ESS, pôle animé par la CRESS qui vise à mobiliser, animer et fédérer le réseau d'acteurs de l'ESS régionaux.

Visites ciblées à destination des agents de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg :
Il m'a également semblé pertinent d'organiser des visites à destination des agents de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg travaillant dans des services liés à l'environnement, en tant que collectivités principales soutien du projet.
Ainsi, j'ai organisé 3 visites spécifiques à l'attention de la collectivité :

- **Visite le 31 août 2022** avec une quinzaine d'agents des services liés à l'environnement. L'invitation a été envoyée par l'intermédiaire de la Direction de Territoire afin de s'appuyer sur cette intense de proximité et de diffuser largement l'information dans les services suivants : DDEA (Direction du Développement Économique et de l'Attractivité), Eau & Assainissement, Mobilité, Urbanisme, Plan Climat ;
- **Visite programmée le 10 octobre** (post période de stage mais déjà calée avant la date de fin de mon stage) avec la Direction de la Participation Citoyenne ;
- **Visite le 11 octobre** (post période de stage mais déjà calée avant la date de fin de mon stage) avec le département Education à l'Environnement de la Direction de l'environnement.

Avant la fin officielle de mon stage au 30 septembre 2022 et avant ma poursuite en CDD au sein de Kaleidoscoop jusqu'au 31 décembre prochain, j'avais déjà travaillé sur deux événements majeurs de fin d'année dans lequel il est nécessaire d'inscrire Kaleidoscoop.

Le Mois de l'ESS[40] en novembre 2022 :
Porté localement par la CRESS Grand Est, ce mois consacré à la mise en avant de projets relevant de l'ESS est un rendez-vous incontournable pour l'écosystème local qui œuvre dans ce champ. Nous avons réfléchi à programmer dans ce cadre-là des midis-visites de Kaleidoscoop, complétées par un temps ludique autour d'un quizz à destination des visiteurs leur permettant, sur tirage au sort, de gagner des petits lots composés de quelques produits de la Boutique de Kaleidoscoop, comme un avant-goût de ce qu'ils pourront acheter à termes à Kaleidoscoop.

[40] Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire a lieu chaque année sur tout le mois de novembre. Cet événement est l'occasion pour le grand public de comprendre ce que représente cette forme d'économie et de voir ce qu'elle apporte à notre société en pleine transition.

Le Marché de Noël OFF[41] en décembre 2022 :

Ce marché de noël alternatif désormais inscrit comme un temps fort du Marché de Noël classique de Strasbourg fait la part belle à la consommation responsable sous tous ces aspects. Au regard de la temporalité de celui-ci concomitante avec l'ouverture de Kaleidoscoop en décembre prochain, il paraissait indispensable d'inscrire Kaleidoscoop dans la programmation du Marché OFF. Ainsi, il a été convenu que Kaleidoscoop disposerait d'un créneau le mercredi 7 décembre pour :

- Réaliser un point presse annonçant officiellement officialiser la date d'ouverture du tiers-lieu
- Programmer un atelier grand public autour du réemploi pour faire sens avec la thématique environnementale fortement portée par Kaleidoscoop.

Ainsi, un atelier de confection de boules de noël à partir de matériaux recyclés sera programmé ce jour-là avec l'Atelier Bouillons, atelier de design durable à Strasbourg qui propose des ateliers pédagogiques autour de teintures naturelles, de confection de papier et de tissage.

Le choix de faire intervenir ce collectif de designeuses permet par la même occasion de mettre en avant un collectif dont l'activité est portée par Artenréel, la coopérative dédiée aux métiers artistiques et culturels qui fait partie de Cooproduction, copilote de Kaleidoscoop.

Cela permet de montrer l'écosystème de Kaleidoscoop et la diversité des acteurs qui s'installent dans le tiers-lieu d'ici à la fin d'année 2022.

[41] Créé en 2019 et piloté par la CRESS Grand Est, ce marché OFF soutenu très fortement par la Ville de Strasbourg vise à valoriser des structures et des produits qui favorisent les achats responsables.

4. Analuse critique de la mission

4.1. Bilan de la mission

La diversité des missions qui m'ont été confiées durant la durée de mon stage a été extrêmement enrichissante et satisfaisante pour moi. Entre les prises de contacts, l'animation de temps collectifs, le travail rédactionnel à fournir, l'organisation événementielle à programmer et à coordonner, cela m'a permis d'avoir une vision à 360° à la fois de Kaleidoscoop, mais aussi du rôle d'éco-conseiller.e au sein d'un tiers-lieu.

Le tiers-lieu, en terrain d'expérimentation perpétuel, d'autant plus dans cette phase de chantier et de pré-ouverture aux usager.e.s et au grand public, est d'une richesse incroyable et infinie de projets dans le projet. Cela peut parfois être un peu déroutant, il faut savoir prioriser les actions et les possibles, mais rend le travail au quotidien riche et dense à la fois.

L'opportunité de prolonger la durée de mon stage par un contrat en CDD jusqu'à la fin de l'année 2022 est aussi un point très positif dans cette mission réalisée à Kaleidoscoop. En effet, quand mes échanges avec Manon MARQUIS, coordinatrice du tiers-lieu, ont démarré sur la faisabilité d'un stage au sein de l'équipe de Kaleidoscoop, je ne m'étais pas projetée sur le fait de rester à l'issue de celui-ci. Cette période d'immersion de 3 mois complémentaires est d'autant plus bienvenue qu'elle devrait me permettre de voir le lieu ouvrir ses portes. Ce qui est évidemment une belle continuité de ma mission et me permet de la terminer en beauté.

4.1.1. Les résultats obtenus

En termes de résultats obtenus, la plupart des objectifs attendus ont été atteints dans le cadre de mes différentes missions.

Livrables|Travail rédactionnel :

- Finalisation de la rédaction collective de la charte écoresponsable ;
- Avancée significative sur le livret d'accueil à destination des usager.e.s de la salle événementielle
- Travail supplémentaire initié autour de la signalétique pédagogique du lieu ;
- Travail supplémentaire sur la rédaction de l'Appel à candidature pour le café de Kaleidoscoop.

Participer à l'installation du lieu et vérifier l'adéquation entre les engagements environnementaux pris et les actions mises en œuvre :

- Contact avec le bureau d'étude Aquatiris pour l'installation du prototype de récupération des eaux grises du café ;
- Prise de contact avec l'entreprise Carambar autour de leur projet d'éolienne ;
- Prise de contact avec le référent du dispositif Sève de l'EMS ;
- Mobilisation des futur.e.s colocataires de Kaleidoscoop sur l'inventaire de leurs mobiliers avant leur installation dans une logique de réemploi pour l'aménagement des espaces de bureaux partagés, des salles de réunion, de la cuisine collective, etc. ;
- Prise de contact avec Leroy Merlin et la CCI pour des dons éventuels de meubles pour équiper Kaleidoscoop.

Développer des partenariats et organiser des événements préfigurateurs du lieu :

- Plus de 20 rendez-vous partenariaux menés avec des structures œuvrant dans le secteur environnemental ;
- 6 événements programmés entre avril et septembre 2022 ;
- 2 événements planifiés et coordonnés durant mon stage pour les mois de novembre et décembre 2022 ;
- 6 apéros-visites programmés entre avril et septembre 2022 ;
- 3 visites organisées à destination de différents services de l'EMS œuvrant sur les thématiques environnementales et de l'ESS en août et septembre 2022.

Des perspectives à moyen et long terme

Avec deux stagiaires éco-conseillères accueillies à Kaleidoscoop en 2021 et 2022, Kaleidoscoop a confirmé et renforcé son positionnement sur le volet de la transition écologique comme élément fondateur et clé de son projet de tiers-lieu.

Le souhait de l'équipe est de pouvoir dédier à terme 1,5 ETP sur l'animation et le développement de l'écoresponsabilité au sein de Kaleidoscoop. Pour se faire, la SCIC est proactive sur la recherche de financements complémentaires fléchés sur ce volet de transition écologique :

- **Financement de l'ADEME** via le dispositif Actions en faveur de la transition écologique dont les opérations éligibles sont, entre autres, l'aide au financement de postes de chargé.e de mission sur les thématiques environnementales. Ce financement pourrait être donc un premier levier pour obtenir des fonds dédiés à la création d'un poste d'éco-conseiller.e en tiers-lieu. Un rendez-vous est à prendre prochainement avec un interlocuteur de l'ADEME pour voir les possibilités de ce dispositif.
- **Financement européen via le Feader** et son programme Interreg VI (période 2023-2027) qui inscrit dans sa priorité A. toutes actions visant à promouvoir l'adaptation au changement climatique, à la transition énergétique et écologique dans le Rhin Supérieur. Cette priorité permet d'inscrire des actions de sensibilisation au changement climatique et de financer du temps de travail de la structure porteuse du fonds Interreg ainsi que de partenaires impliqués dans le projet ;
- **Financement d'actions de sensibilisation** dans le cadre de l'Appel à Projets Education à l'environnement porté par l'Eurométropole de Strasbourg. Un dossier de subvention que j'ai rédigé pour programmer six animations autour de la sensibilisation à l'environnement a été déposé le 14 octobre dernier pour des actions à programmer à partir d'avril 2023 à Kaleidoscoop, au CSC Au-delà des Ponts et au jardin partagé du Port du Rhin.

L'opportunité de poursuivre à Kaleidoscoop en tant qu'éco-conseillère en 2023 est actuellement à l'étude.

4.1.2. Les difficultés rencontrées

Le démarrage de mon stage à Kaleidoscoop a nécessité un petit temps d'arrimage pour tout le monde : en effet, mes collègues étant bien occupés et ma tutrice Lisa VOGEL n'ayant plus officiellement de temps de travail dédié à Kaleidoscoop, j'ai dû très rapidement être autonome dans mes missions. Un temps de préparation en amont de mon arrivée entre les différents membres de l'équipe aurait été à mon sens à prévoir pour pouvoir m'accueillir un peu plus sereinement. La sensation d'avoir une vraie page blanche à écrire les premières semaines de mon stage a été quelque peu déconcertante pour moi, en plus de la reprise d'un rythme différent que celui des cours intensifs à l'INSA dans le cadre de la formation ECO-Conseil. Une fois le rythme pris et la prise de conscience de devoir être moteur, force

de proposition et de devoir avancer sans attendre, mes missions se sont mises en œuvre rapidement et se sont fluidifiées au fil du temps.
L'organisation protéiforme de la SCIC, la répartition des missions entre l'équipe de Kaleidoscoop et les copilotes a également nécessité un vrai temps d'adaptation. Kaleidoscoop étant en plein développement et les urgences étant croissantes, la restructuration de l'organisation interne me semblait indispensable, voire un préalable, notamment sur la préparation et l'organisation des réunions hebdomadaires et des outils de gestion partagés interne à l'équipe.
J'ai rapidement pu faire part de mon inconfort sur le format des réunions hebdomadaires et du manque d'outils partagés pour archiver, organiser, répartir le travail entre les parties prenantes du projet et proposer des changements pour rendre ces réunions plus efficientes.
Les difficultés rencontrées ont donc été vite levées du fait d'une grande capacité d'écoute et de remise en question de l'équipe de Kaleidoscoop. Ma mission s'est donc globalement très bien passée et j'en retire une grande satisfaction générale.

4.1.3. Et si c'était à refaire ?

Quand j'ai commencé à échanger avec Manon MARQUIS sur l'opportunité de faire mon stage à Kaleidoscoop, l'ouverture du tiers-lieu était prévue tout d'abord en avril, puis en juillet, puis en octobre… Quand j'ai démarré mon stage en avril, je savais donc que mon stage se ferait essentiellement sur un travail prospectif avec une ouverture à l'automne 2022. A l'issue de ma période officielle de stage au 30 septembre, l'entrée dans les locaux s'est encore décalée à décembre 2022. La possibilité de poursuivre mes missions jusqu'à l'ouverture du lieu est donc une vraie chance. Cela m'évite la frustration de ne pas voir le lieu ouvert et démarrer ses activités.

4.2. Enseignements pour le métier d'éco-conseillère

Les apprentissages de la formation ECO-Conseil que j'ai pu mettre à profit pendant mon stage sont :

- **Avoir une vision systémique d'un projet :** Kaleidoscoop porte bien son nom. C'est un véritable kaléidoscope[42] au sens propre du terme. La multiplicité des projets dans le projet nécessite de bien comprendre les articulations entre toutes les activités proposées, les relations inter-structures, les finalités des différents partenaires et d'arriver à garder le fil rouge de l'identité du tiers-lieu : transfrontalier et transition écologique étant au cœur de l'ADN du lieu. Cette vision systémique m'a permis de garder toujours à l'esprit les interconnexions à construire et faire perdurer dans les différentes missions et tâches que j'ai pu mener ;
- **Développer et mettre en place une méthodologie outillée** : le phasage de ma mission en 3 temps définis en diagnostic/idéation/propositions m'a permis de cadencer les avancées de mes tâches au regard de leur priorité et de la temporalité du chantier de Kaleidoscoop. Cela m'a également permis de mettre en place des outils de pilotage de projets adéquats pour un usage personnel (TRELLO) et/ou collectif (DRIVE) ;
- **Utiliser le réseau professionnel d'éco-conseiller.e.s :** certains rendez-vous avec des partenaires ont pu être accélérés par ma bonne connaissance du tissu local des structures œuvrant dans le champ environnemental, dont certaines rencontrées dans le cadre de la formation ECO-Conseil ;

[42] Kaléidoscope : petit tube dont le fond est occupé par des fragments mobiles de verre colorié qui, en se réfléchissant sur un jeu de miroirs, y produisent d'infinies combinaisons de motifs symétriques.

- **Garder une vision à 360° de la notion de démarche écoresponsable au service d'un projet :** mes missions m'ont permis de décliner cet axe de multiples façons. A la fois par du travail rédactionnel (charte, livret d'accueil), de l'organisation événementielle (Journées de l'Architecture, Automna, etc.), du suivi technique (pistes de collaboration avec le bureau d'étude Aquatiris, prise de contact et suivi du dossier sur le chauffage de Kaleidoscoop via le réseau de chaleur auprès du R-CUA[43]) ;
- **Utiliser les outils d'accompagnement au changement :** l'animation du collectif des ECOmités m'a permis d'utiliser des outils vus lors de la formation (brises glaces, brainstorming, prise de décisions collective) ;
- **Utiliser les apports techniques capitalisés durant la formation :** pour la gestion des déchets par exemple, ou encore pour la réflexion autour de la pertinence de réaliser un bilan carbone pour Kaleidoscoop.

4.3. Enseignements personnels

Ma mission à Kaleidoscoop a confirmé plusieurs réflexions et engagements dans mes activités quotidiennes personnelles et professionnelles :

- La nécessité dans mon quotidien d'être sur une multitude d'actions et de tâches en simultané, me permettant d'être vraiment stimulée ;
- Mes compétences en termes de coordination événementielle ;
- La capacité à activer mon réseau, à mettre en lien, à chercher des nouvelles synergies avec des partenaires potentiels ;
- Ma soif de nouveautés et une curiosité rarement étanchée ;
- Ma détermination à œuvrer pour la cause environnementale ;
- Ma conviction que le collectif est une force, de la nécessité de faire autrement, d'inventer de nouveaux modèles et d'être toujours en dehors des cadres institutionnels que je trouve peu adaptés aux évolutions de notre système actuel ;
- Mon envie de "faire" plus, au sens savoir-faire manuel : j'ai une grande capacité à trouver des intervenants, à penser des animations, à coordonner un projet. Mais, j'ai peu de savoir-faire manuels et je l'identifie comme un réel manque dans mon quotidien professionnel. Cela ouvre de nouvelles pistes de formation possibles.

De manière générale, ce qui ressort à l'issue de cette année de formation à ECO-Conseil, c'est ma sensation d'avoir ouvert encore plus le champ des possibles alors que j'espérais faire "entonnoir" : que les apprentissages et expériences découvertes au fil de cette année de formation me permettraient d'affiner mes envies, mes choix et m'orienteraient vers un secteur d'activités, une expertise plus précise.
Et cela a fait tout l'effet inverse : être éco-conseillère, c'est ouvrir de nouveaux horizons, avoir une vision écosystémique du champ de l'environnement, rester ouvert aux évolutions perpétuelles de ce secteur et pouvoir s'adapter à des cadres professionnels multiples.
Il suffit d'accepter cette ouverture et cette sensation d'être en mouvement continuellement, pour finalement y voir un espace de liberté incroyable et assez grisant…

[43] R-CUA : opérateur de services en efficacité énergétique et environnementale qui gère l'exploitation de réseaux de chaleur, dont celui qui alimente le bâtiment de Kaleidoscoop.

5. Approfondissement thématique - Quels enjeux et risques de la mise en réseau des tiers-lieux ?

La diversité des tiers-lieux fait la richesse de ces lieux de travail d'un nouveau genre et en pleine expansion. Pourtant, on voit bien que la définition même du mot tiers-lieu garde des contours très larges et rend parfois difficile la lecture et la compréhension de ce que sont les tiers-lieux, auprès du grand public notamment, et même au sein des équipes qui animent ces lieux.
De vifs échanges ont eu lieu à ce sujet lors de la 1ère rencontre nationale des tiers-lieux organisée par France Tiers-Lieux à Bliiida à Metz en octobre 2022 : entre tiers-lieux urbains ou ruraux, tiers-lieux financés par les pouvoirs publics et parfois vus comme institutionnalisés, tiers-lieux très militants et ne souhaitant pas être tributaires de subventions publiques, tiers-lieux où l'on vient travailler et ceux où l'on peut aussi y habiter, les formes et les fonctionnements sont presque uniques à chaque tiers-lieu.
Dès lors, si l'on accepte que chaque tiers-lieu puisse affirmer son identité propre, se pose la question de la pertinence de créer un réseau à l'échelle nationale comme France Tiers-Lieux. Quels sont les enjeux mais aussi les risques liés à une organisation nationale de ce type ?

5.1. Les enjeux d'une mise en réseau

De plus en plus de structures se mettent en réseau, et cela, quel que soit le domaine d'activités qu'elles déploient. Ainsi, plusieurs structures s'engagent entre elles dans des relations d'échanges dans le long terme. Ces relations se caractérisent par une forte réciprocité d'intérêt entre acteurs et nécessitent un effort permanent de coordination pour éviter leur désagrégation.
Un réseau permet de bénéficier d'un pouvoir de négociation plus fort, de retours d'expérience, d'une capacité d'investissement, d'une capacité d'adaptation et d'innovation, d'une spécialisation et de montée en compétence plus efficiente, de mutualisations de ressources matérielles et immatérielles, mais aussi d'une plus grande agilité, flexibilité, réactivité, capacité de remise en cause.
Pour les tiers-lieux, la constitution du réseau national France Tiers-Lieux répond à ces enjeux de :

- Gagner en lisibilité/visibilité auprès des institutions, des partenaires et du grand public ;
- Porter haut et fort de nouveaux modèles d'organisation du travail moins classiques ;
- Développer des soutiens financiers fléchés pour consolider leurs modèles économiques et les pérenniser ;
- Reconnaître leur rôle de dynamisation économique et sociale à l'échelle de leur territoire d'implantation ;
- Partager des ressources, des projets, mais également des difficultés rencontrées et ainsi pouvoir bénéficier de retours d'expérience.

Cette mise en réseau apporte donc un cadre sécurisant aux tiers-lieux et valorise leur travail au quotidien. Le succès des premières rencontres nationales à Metz en termes de participation (événement complet avec plus de 700 participants sur les 3 jours) montre aussi que les équipes des tiers-lieux ont besoin de se rencontrer, d'échanger sur leur organisation, leur réussite mais également leur difficulté. Ainsi, bénéficier de 3 jours de rencontre a permis aux équipes présentes de "faire tiers-lieu" et d'imaginer/affiner collectivement le rôle du réseau national au service des tiers-lieux du territoire.

5.1.2. Les risques observés

Pourtant, comme évoqué plus haut, ces rencontres nationales ont aussi fait l'objet de nombreux débats, parfois assez houleux, notamment sur le risque d'uniformisation et d'institutionnalisation des tiers-lieux.

En effet, si le rôle d'un réseau national semble pouvoir faire bénéficier aux tiers-lieux d'une meilleure compréhension auprès d'un large public, mais également de soutiens financiers peut-être plus accrus de la part de l'Etat et des collectivités locales, n'y a-t-il pas dès lors un risque de devoir rentrer dans des grilles qualitatives et quantitatives toujours plus rigides pour répondre aux critères souvent restrictifs attendus par les pouvoirs publics ?

Alors que, comme vu précédemment, ce qui fait la richesse des tiers-lieux, c'est leur identité protéiforme, presque unique à chacun d'entre eux. Cet effet d'aubaine lié à une reconnaissance de plus en plus forte des pouvoirs publics en direction des tiers-lieux ne risque-t-il pas de leur porter préjudice à long terme ?

C'est ce que pensent un certain nombre de tiers-lieux présents lors de ces premières rencontres nationales. Pour eux, les tiers-lieux doivent garder leur indépendance, leur diversité, pour ne pas tomber dans une standardisation du modèle qui se veut intrinsèquement alternatif dans son origine.

Un autre risque identifié par certains tiers-lieux, qui conforte ce risque d'uniformisation des tiers-lieux, est le déploiement d'outils managériaux classiques au sein de ceux-ci.

Un exemple concret a suscité moult débats à Bliiida : la mise en place de mesures d'impact social[44] d'un tiers-lieu (Familles Rurales, 2022). Ces méthodologies formalisées et standardisées ont l'avantage de produire des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur lesquels peuvent s'appuyer les tiers-lieux pour justifier de leurs actions avec comme objectifs de :

- Faire de la pédagogie sur leur rôle auprès des publics cibles de ceux-ci (institutionnels, grand public, usager.e.s des espaces, etc.) ;
- Piloter leurs activités pour prioriser certaines actions selon les indicateurs relevés suite à la mesure d'impact réalisée ;
- Rendre des comptes à des partenaires en ayant collecté des données fiables à la fois qualitatives et quantitatives ;

Mais les tiers-lieux sont, à l'origine, nés pour aller à contre-courant du modèle entrepreneurial et organisationnel classique du monde du travail. En faisant le choix d'utiliser des outils développés pour, entre autres, rendre des comptes, les tiers-lieux ne vont-ils pas à l'encontre de leur positionnement politique et militant initial ?

5.1.3. Jouer le jeu sans perdre son identité, le rôle de France Tiers-Lieux ?

Le développement des tiers-lieux est encore très récent, la création de France Tiers-Lieux encore plus. De fait, nous manquons encore de recul, à la fois sur le plan d'actions de France Tiers-Lieux en construction suite aux premières rencontres nationales du réseau, mais aussi sur ses leviers politiques possibles au service de la reconnaissance des tiers-lieux auprès des instances publiques.

Il faudra donc suivre de près les actions à venir du réseau et leurs réels apports pour les tiers-lieux. Il sera important de pouvoir en tirer des conclusions et de les faire remonter aux différents groupes de travail thématiques qui se mettent en place dans la gouvernance de France Tiers-Lieux.

---

[44] Mesure d'impact social : mise en place d'une méthodologie basée sur des indicateurs visant à analyser de manière qualitative et quantitative l'ensemble des changements durables observé dans la situation des adhérents, des habitants ou des acteurs du territoire du fait de la présence et des actions d'un tiers-lieu.

Sans perdre de vue l'objet premier des tiers-lieux : "Bien qu'il soit difficile de catégoriser leurs actions tant elles sont plurielles et évolutives, les tiers-lieux agissent concrètement au service des transitions majeures à relever pour demain, sur les questions du travail, du numérique, de l'apprentissage, de l'écologie, de l'inclusion et de l'alimentation notamment" (France Tiers-Lieux, 2022).

5.1.4. Conclusion de l'approfondissement thématique

La création du réseau national France Tiers-Lieux démontre la prise en compte, et donc la reconnaissance institutionnelle, du phénomène exponentiel du développement de tiers-lieux à l'échelle nationale. Cela permet aux tiers-lieux de gagner en visibilité et de rendre plus lisibles leurs actions quotidiennes et leurs impacts concrets au service du territoire et des citoyens.
Leurs actions répondent de surcroît à des défis fondamentaux liés aux nombreuses transitions auxquelles nous devons aboutir rapidement et collectivement pour transformer nos sociétés en harmonie avec le monde qui nous entoure.
Pour les tiers-lieux qui le souhaitent, l'enjeu est de se saisir de la thématique de la transition écologique et de mener des actions pour y participer activement. Sans toutefois bien entendu tomber dans de l'affichage ou de l'opportunisme qui ferait perdre du crédit au positionnement militant des tiers-lieux sur ce volet-là. Mais l'enjeu étant de taille, les tiers-lieux semblent être des acteurs clés pour sensibiliser, mobiliser et former les usager.e.s multiples qui gravitent autour d'eux à la cause environnementale.

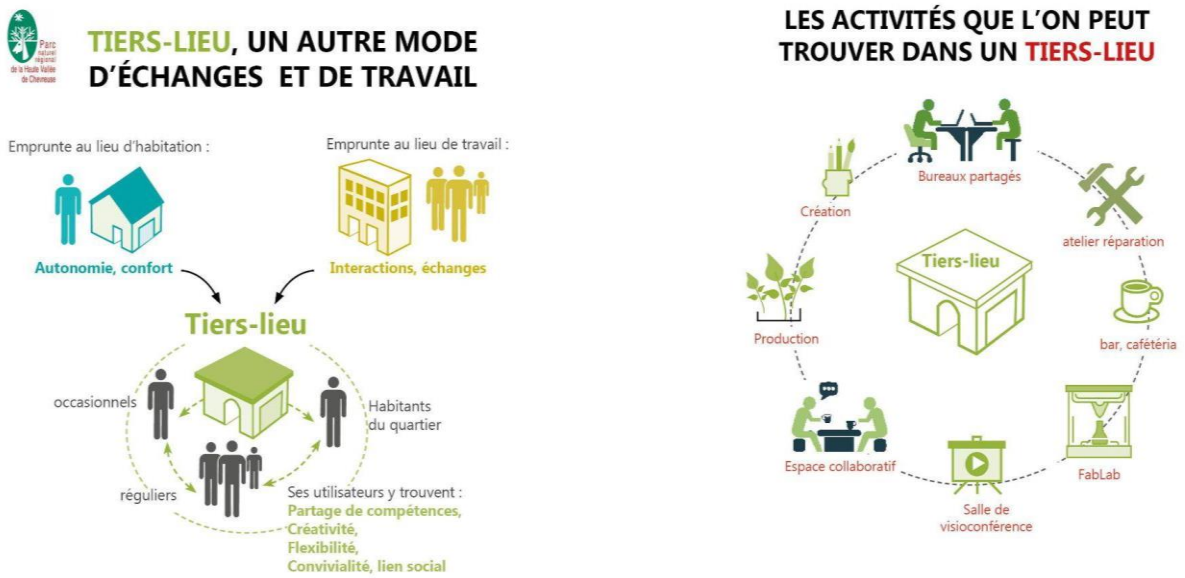

Figure 18 : infographie réalisée par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

6. Conclusion

Kaleidoscoop souhaite donc apporter sa pierre à l'édifice en participant activement aux transitions économiques, sociales et environnementales de notre époque. La diversité des activités qui vont trouver leur place demain au sein du tiers-lieu permettra d'apporter des réponses concrètes dans le quotidien des usagers du lieu. Qu'ils soient travailleurs réguliers ou ponctuels, habitant.e.s de proximité ou d'ailleurs, partenaires, entreprises ou simples curieux.ses., ceux-ci pourront trouver à Kaleidoscoop :

- Des produits alimentaires locaux, sains et durables au sein de la Boutique ;
- Des services de proximité pour simplifier leur quotidien avec l'atelier d'auto-réparation de vélo et la conciergerie solidaire et qui font la part belle aux mobilités douces, au réemploi, au partage de matériels ;
- Des ateliers DIY (Do It Yourself) pour apprendre à faire soi-même des produits du quotidien ;
- Des ateliers interculturels pour favoriser la coopération entre la France et l'Allemagne ;
- Un écosystème d'entrepreneurs.ses et de structures de l'ESS qui pourront les accompagner, les sensibiliser sur des thématiques écologiques, sociales, numériques, etc. le temps d'un séminaire, d'un atelier, d'une conférence.

C'est dans cet environnement aux multiples facettes que ma mission professionnelle s'est déroulée. Ma participation active au volet environnemental de Kaleidoscoop a permis de consolider et de poser des nouveaux jalons concrets avant son ouverture très prochaine :

- En développant de nouveaux partenariats avec des structures locales du secteur de l'environnement ;
- En poursuivant l'animation des ECOmités et en inscrivant durablement le rôle de cette instance des usager.e.s de Kaleidoscoop dans son fonctionnement demain ;
- En rédigeant collectivement la charte écoresponsable des usager.e.s du tiers-lieu : socle commun et collectif des engagements pris en faveur de la transition économique, écologique et sociale
- En préparant l'arrivée des futurs locataires de la salle événementielle à organiser des événements écoresponsables en leur mettant à disposition des outils et des services pour qu'ils puissent se saisir des valeurs environnementales portées par le tiers-lieu ;
- En organisant des événements grand public sur la thématique écologique, prémisse à une programmation régulière à construire pour faire vivre le tiers-lieu et sensibiliser tous les publics de celui-ci sur la transition écologique.

Il faudra désormais inscrire durablement ces actions en faveur de la transition écologique dans le fonctionnement quotidien du tiers-lieu. Kaleidoscoop a ainsi vocation à être un acteur à part entière et reconnu dans le réseau des structures locales qui œuvrent sur le champ de l'écologie.

Ainsi, l'enjeu est de positionner Kaleidoscoop comme un lieu démonstrateur de comment la transition écologique peut s'incarner de manière concrète au sein d'un tiers-lieu et, pourquoi pas, servir d'inspiration et d'exemple pour d'autres tiers-lieux en devenir.

Figure 19 : illustration réalisée par l'agence de communication Chicmedias pour Kaleidoscoop.

7. Bibliographie et médiagraphie

BIBLIOGRAPHIE
Business France, 2018. Chiffres clés de l'entrepreneuriat en France. Rapport 3p.

Familles Rurales, 2022. Impacts des tiers-lieux. Rapport 130p.

France Tiers-Lieux, 2021. En chiffres : la dynamique des tiers-lieux en France. Rapport 28p.

France Tiers-Lieux, 2022. Statuts de l'association. Rapport 10p.

Oldenburg, 1989. The Great, Good Place. Da Capo Press éditions. 384p.

MÉDIAGRAPHIE
Cine de Bussierre, disponible sur : https://sinestrasbourg.org/cartographie/ (01/10/2022).

France Tiers-Lieux, disponible sur https://francetierslieux.fr/ (27/09/2022)

France Tiers-Lieux, disponible sur : https://francetierslieux.fr/tiers-lieux-chiffres/ (27/09/2022)

France Tiers-Lieux disponible sur :
https://cartographie.francetierslieux.fr/?_ga=2.138127536.1649890544.1651669894-1589735040.1651669894 (27/09/2022)

GIEC, disponible sur : https://www.ipcc.ch/ (02/10/2022).

8. Index des figures

Figure 1 : infographie sur la typologie des usagers des tiers-lieux selon le rapport de France Tiers-Lieux.

Figure 2 : infographie des actions menées en faveur de la transition écologique au sein des tiers-lieux (France Tiers-Lieux 2021).

Figure 3 : présentation des 3 structures copilotes de Kaleidoscoop et de leurs champs d'intervention.

Figure 4 : plan du site de la COOP et des futurs occupants des bâtiments, version 2022.

Figure 5 : image d'archive du bâtiment dans lequel s'implante Kaleidoscoop avec intégration du logo par l'agence de communication Chicmedias.

Figure 6 : perspective réalisée par UN1ON, cabinet d'architecte du projet Kaleidoscoop, pour présenter les activités du lieu.

Figure 7 : offre de services détaillée de Kaleidoscoop.

Figure 8 : suite offre de services détaillés de Kaleidoscoop.

Figure 9 : schéma récapitulatif de mes missions au sein de Kaleidoscoop.

Figure 10 : diagramme de Gantt récapitulatif de mes missions au sein de Kaleidoscoop.

Figure 11 : pictogrammes récapitulatifs des axes de travail des ECOmités.

Figure 12 : photo réalisée dans le cadre de l'atelier semis lors de l'ECOmité de mai 2022.

Figure 13 : visuel d'un essai de panneau type de signalétique pédagogique conçu pour Kaleidoscoop.

Figure 14 : grille d'auto-évaluation à destination des futur.e.s usager.e.s sur leur positionnement écoresponsable.

Figure 15 : visuel de la première visite de Kaleidoscoop réalisée dans le cadre des JA 2022.

Figure 16 : visuel de l'événement Automna organisé par Kaleidoscoop en septembre 2022.

Figure 17 : visuel de la deuxième visite de Kaleidoscoop réalisée dans le cadre des JA 2022.

Figure 18 : infographie réalisée par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Figure 19 : illustration réalisée par l'agence de communication Chicmedias pour Kaleidoscoop.

9. Index des annexes

Annexe 1 : statuts de la SCIC Kaleidoscoop.

Annexe 2 : rapport d'activités 2022 de la SCIC Kaleidoscoop.

Annexe 3 : communiqué de presse de Kaleidoscoop en date de juillet 2022.

Annexe 4 : plans de Kaleidoscoop réalisés par UN1ON, cabinet d'architecte du tiers-lieu.

Annexe 5 : liste des structures locataires des bureaux partagés à Kaleidoscoop en date d'octobre 2022.

Annexe 6 : liste des structures fondatrices de la Boutique de Kaleidoscoop en date d'octobre 2022.

Annexe 7 : guide des bonnes pratiques environnementales en tiers-lieu rédigé par Lisa VOGEL, éco-conseillère en stage à Kaleidoscoop en 2021.

Annexe 8 : tableau récapitulatif de la gouvernance de la SCIC Kaleidoscoop et des différents collèges qui la composent.

Annexe 9 : liste des membres du Conseil Coopératif de la SCIC Kaleidoscoop.

Annexe 10 : liste des éco-options pour Kaleidoscoop.

Annexe 11 : charte écoresponsable rédigée collectivement dans le cadre des ECOmités et finalisée en août 2022.

Annexe 12 : livret d'accueil à destination des futur.e.s usager.e.s du tiers-lieu. Ce document est un document projet et doit faire l'objet d'une validation en interne.

Annexe 13 : Appel à candidature pour la recherche d'un exploitant pour le café de Kaleidoscoop.

Annexe 14 : palette végétale déterminée pour l'aménagement des espaces verts de Kaleidoscoop.

Annexe 15 : liste nominative des partenaires et structures rencontrées.

Annexe 16 : CV.